



Marcillé
Robert

Le Marcilléen n°67

2
0
2
6





Sommaire

VIE MUNICIPALE

Edito du Maire
Le mot de la Députée
Les Conseillers Départementaux
Budgets et Finances
Démarches administratives - Les horaires
Le Lotissement du Bocage
La Motte Féodale
Le C.C.A.S.
Le Mandat en images 2020 - 2026

03

03
04
05
06 - 07
08
09
10
11
12 - 13

LA VIE DES ENFANTS

École publique Louise BELLAYS - APE (Association des Parents d'Élèves)
RPI - Écoles privées Sainte-Marie et Saint-Pierre
APEL- RPI Sainte Marie et Saint Pierre - SIRS
Centre social et culturel MAZETTE
Accueil de loisirs «Label Aventures» de VISSEICHE - Assistantes Maternelles

14

14 - 15
16
17
18
19

VIE ASSOCIATIVE

Résidence de l'Étang
À la Mémoire des Anciens Combattants - ACCA
Le Club Bon Accueil
Association Culturelle Marcilléenne
La Minoterie

20

20 - 21
22
23
24
25

INTERCOMMUNALITÉ

Roche Aux Fées Communauté
La Médiathèque
Guichet unique Petite Enfance - Ateliers de médiation numérique
Transport collectif MOBILIFÉES
Pour vous aider dans vos démarches
Le Relais pour l'Emploi

26

26
27
28
29
30
31

LE SMICTOM

32 - 33

SYNDICAT DES EAUX

34

INFOS PRATIQUES

35

TARIFS COMMUNAUX - COMMERCE & SERVICES ARTISANS & COMMERÇANTS

36

37

SERVICES MÉDICAUX - NUMÉROS UTILES

38

ÉTAT-CIVIL

39





Edito du Maire



Marcilléennes, Marcilléens,

L'année 2026 marquera un tournant dans la vie de la commune. En effet, le mandat municipal s'achève et les prochaines élections se profilent dès le mois de mars. Vous retournerez aux urnes le dimanche 15 mars pour le 1er tour, puis le dimanche suivant 22 mars, si un second tour est nécessaire. Le mode de scrutin va passer, pour toutes les communes, à un scrutin de liste paritaire proportionnel. Là, ou les listes qui vous seront proposées devront observer une alternance homme / femme, et il ne sera plus nécessaire de venir avec votre stylo, vous ne pourrez plus rayer de nom, ni en rajouter, sous peine de nullité du bulletin.

Vous le savez, j'ai décidé de ne pas briguer un deuxième mandat. Je tiens à saluer l'ensemble des membres du conseil municipal et toute l'équipe des personnels communaux pour la confiance qu'ils m'ont accordé tout au long de ce mandat. La fonction de maire n'est pas toujours de tout repos. Cette expérience unique, très enrichissante humainement et institutionnellement, requiert une motivation et une disponibilité permanentes guidées par le sens du service public, la responsabilité et l'attachement profond à la vie locale malgré les obstacles et les contraintes multiples.

Je souhaite à la prochaine équipe municipale et au prochain maire en particulier de réussir pleinement dans cette mission exigeante au service de la commune.

Un bilan rapide de ce mandat sous forme de photos vous est présenté en pages 12 et 13. Pour autant le travail continu, et un beau projet de 10 logements porté par NÉOTOA a débuté en 2025. Le portage par l'Établissement Public Foncier du terrain de la rue du tertre aux genêts, arrive à terme en 2026, et nous avons profité d'un accompagnement à titre gracieux du syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré pour lancer l'opération.

Budgétairement, nous avons dû faire des efforts en début de mandat, en décidant une année blanche pour ce qui est des investissements, afin de revenir rapidement à une situation saine. Des projets ont pu être concrétisés, bien aidés par des subventions émanant des différentes institutions que sont l'état, le département ou la communauté de communes. Les finances actuelles permettent une continuité de fonctionnement et d'investissement qui permettront de concrétiser les projets en cours et à venir.

La commune de MARCILLÉ-ROBERT n'a jamais cessé d'évoluer et de grandir, grâce à mes prédécesseurs et à tous les marcilléens et marcilléennes qui la font vivre. Vous aimez votre commune, ça se sait et ça se sent.

L'ensemble des élus du conseil municipal et les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2026.

Votre Maire, Laurent DIVAY





Le mot de la Députée

Madame Monsieur,

Cette année 2025 aura été marquée par l'instabilité. Un contexte national comme international, qui nous interroge tous et que chacun jugera peu propice à la confiance. Et pourtant...

Et pourtant, des dizaines de projets ont vu le jour autour de nous. Toute cette année, j'ai multiplié les inaugurations sur la circonscription qui compte 71 communes : maisons de santé, commerces multiservices, équipements communaux, voies vertes, maisons d'assistants maternels, espaces multisports, cellules commerciales, unités de méthanisation, équipements de loisirs... Autant de projets aboutis qui illustrent le dynamisme de notre territoire, la faculté des acteurs à travailler ensemble autour d'un objectif commun, et leur enthousiasme à apporter des solutions concrètes en proximité. Une énergie déployée à agir qui se retrouve dans le dynamisme associatif ; cette année encore, les forums des associations ont eu du succès.

Dans le même temps, à l'Assemblée Nationale, des textes de loi ont été votés tout au long de cette année pour adapter notre législation. Certes le compromis n'est pas toujours facile ; certes, projecteurs et micros sont souvent dirigés vers celles et ceux qui parlent le plus fort et rivalisent de radicalité. Et pourtant, depuis la dissolution, pas moins de 90 textes ont été définitivement adoptés dont 26 à l'unanimité et 23 sur un ordre du jour transpartisan (c'est-à-dire regroupant différents groupes politiques). 39 textes émanant de parlementaires l'ont été. J'ai déposé un texte sur la présomption de résidence alternée, afin de permettre à l'enfant de maintenir des liens équilibrés avec ses deux parents en cas de séparation s'il y a désaccord. Un sujet qui me tient à cœur. Construit dans le compromis, ma proposition de loi est aujourd'hui consignée par une centaine de députés de plusieurs partis.

Je suis heureuse d'avoir pu faire venir la Présidente de l'Assemblée Nationale Yaël BRAUN-PIVET sur la circonscription ; pour un échange à VITRÉ avec la jeunesse engagée de notre territoire, puis à ETRELLES autour de l'engagement au féminin. Missionnée par la commission des affaires sociales pour évaluer la loi de 2005 sur le handicap, j'ai également organisé une journée à VITRÉ autour de la ministre Charlotte PARMENTIER-LECOQ avec les acteurs du handicap : des ateliers à l'ESAT et une soirée de restitution au cinéma. Deux moments forts !

Parce que "Leur montrer là-bas ce qui est fait ici" est mon leitmotiv depuis 8 ans, jamais je ne perds une occasion de souligner, au Parlement, ce que nous réussissons collectivement à faire sur notre territoire. De cette nouvelle année partagée entre la circonscription et le Palais Bourbon, ma conviction n'en est que renforcée : les solutions pour notre pays viennent très souvent des territoires. Je continuerai à les valoriser et à les partager.

Comptez sur ma détermination à œuvrer en ce sens pour trouver des solutions là où certains ne veulent voir que des problèmes.

Je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année 2026, comme je souhaite à notre pays de retrouver stabilité et cohésion.

Votre députée Christine LE NABOUR



Les Conseillers Départementaux



Vos conseillers départementaux engagés au service du territoire

Christian SORIEUX et Marie-Christine MORICE, conseillers départementaux du canton de **LA GUERCHE-DE-BRETAGNE**, qui regroupe 31 communes, poursuivent leur engagement quotidien au plus près des habitants et des communes. Leur action vise un objectif simple : **garantir une présence départementale efficace, accessible et utile à toutes et à tous.**

Des élus de terrain

Régulièrement présents dans les communes du canton, ils vont à la rencontre des maires, des associations, des acteurs économiques et des habitants. Cette proximité leur permet d'identifier rapidement les besoins, d'accompagner les projets locaux et de relayer auprès du Département les priorités exprimées sur le terrain.

Un soutien constant à la vie locale

Au-delà des grands dossiers départementaux, Christian SORIEUX et Marie-Christine MORICE portent une attention particulière :

- à l'entretien et à la sécurisation des routes départementales ;
- à l'accompagnement des associations, piliers de la cohésion sociale ;
- au soutien des services publics de proximité, indispensables à la vie quotidienne ;
- à la jeunesse et aux collégiés ;
- aux enjeux liés au vieillissement, au handicap et aux solidarités humaines.

Construire l'avenir du canton

Les deux élus suivent avec vigilance les politiques départementales susceptibles d'avoir un impact sur le territoire : mobilités, transition écologique, équipements sportifs et culturels, accompagnement des familles et des jeunes. Leur priorité reste de défendre des solutions **concrètes, réalistes et adaptées aux réalités locales.**

À votre écoute

Leur engagement repose sur une conviction forte : le Département doit rester un partenaire proche, attentif et réactif.

Pour les contacter : ucd35@ille-et-vilaine.fr ou 02-99-02-35-35

« Nous souhaitons une belle année 2026 aux habitantes et aux habitants du canton ! »

Marie-Christine MORICE et Christian SORIEUX – Conseillers départementaux



Budgets & Finances

BUDGET COMMUNAL

- **Résultats** : les chiffres annoncés peuvent varier quelques peu entre la publication et le vote du compte financier unique (CFU) qui correspond au bilan

	2022	2023	2024	2025
INVESTISSEMENT	-155 167,10	-4 091.23	168 966.20	163 620.08
FONCTIONNEMENT	152 706,74	216 355,57	294 603.79	305 841.97

Le gel des projets d'investissement et les efforts en matière d'économie et de contrôle depuis plusieurs années, ont permis de redresser les finances de la commune. Que cela soit en fonctionnement ou en investissement, les résultats sont positifs depuis 2024, ce qui a permis de relancer certains travaux dont la rénovation et l'extension de l'atelier technique et des travaux importants de voirie.

- Investissement : Projets 2025

Certains chiffres annoncés ne sont pas encore définitifs tant que les travaux concernés ne sont pas achevés.

1- Rénovation et extension de l'atelier technique :

Le principal projet d'investissement 2025 a été la rénovation et l'extension de l'atelier technique, projet qui avait été reporté depuis 2022, faute de finances nécessaires. Une partie de travaux est réalisée par le personnel communal, afin de faire des économies substantielles non négligeables.

Le coût ne sera définitif lorsque les travaux seront achevés, car les subventions seront versées en fonction des dépenses réelles.

	FINANCEMENT				
	Montant TTC	Commune	Etat	Département	RAF CO
Rénovation, extension atelier	135 000,00	74 530.00*	39 733,00	0,00	20 737,00

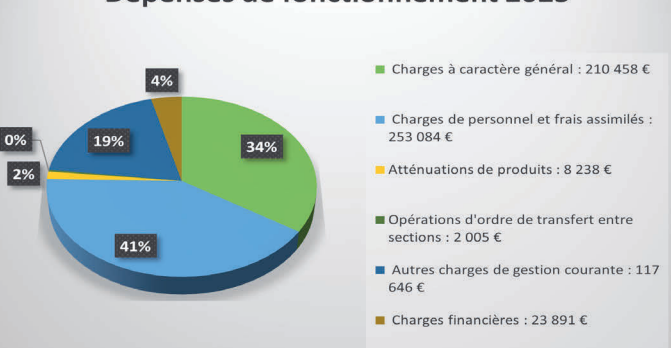
* dont un emprunt de 45 000€

2 - Travaux importants de voirie :

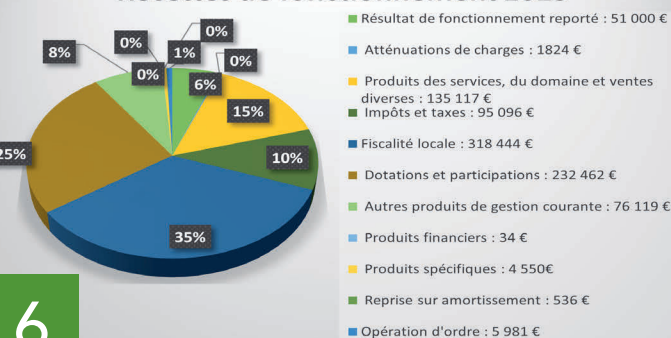
Pour la sécurité de tous, Il était urgent de réaliser des travaux sur la voirie communale.

	Montant TTC	FINANCEMENT		
		Commune	Etat	Département
Allées du Cimetière	31 106,46	31 106,46	0,00	0,00
Sécurisation du trottoir maison médical	13 083,67	3 883,67	4 842,00	4 358,00
Réfection des trottoirs du Boulevard	54 399,60	54 399,60	0,00	0,00
Travaux de voirie VC 10	27 419,70	27 419,70	0,00	0,00
TOTAL	153 209,43	144 009,43	4 842,00	4 358,00

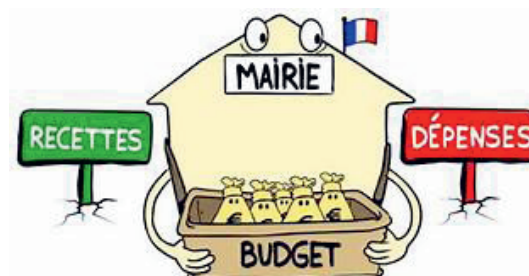
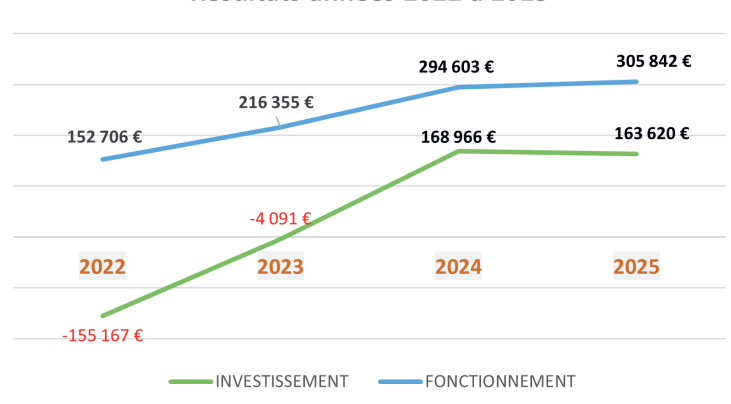
Dépenses de fonctionnement 2025



Recettes de fonctionnement 2025



Résultats années 2022 à 2025





SERVICES PERISCOLAIRES

- Cantine et garderie

Pour l'année scolaire 2024-2025, La commune a servi 11 511 repas aux enfants des deux écoles. Le coût d'un repas de cantine s'élevait à 6.18€ par enfant et par repas. Le tarif facturé aux familles s'élevait à 4.53 €.

La différence de 1.65 € prise en charge par la commune représente un total de 18 993.15 € pour l'année scolaire pour les deux écoles. A la rentrée 2025-26, le tarif est passé à 4.55 € pour la cantine et 0.45 € le ¼ d'heure de garderie, contre 0.42 € l'an passé.

- Transport scolaire

Afin d'équilibrer le budget du syndicat de regroupement intercommunal de MARCILLÉ-ROBERT-VISSEICHE (SIRS). La commune participe au transport scolaire pour les enfants scolarisés à Sainte-Marie, Saint-Pierre (VISSEICHE) et Louise BELLAYS. Pour l'année scolaire 2024-2025, 39 enfants ont pris le car, La commune a versé une subvention au SIRS de 2 000 € (contre 6 000€ l'an passé) soit 51.28 € par enfant (-110.88 € par rapport à 2023-2024).

- Centre de loisirs

La commune ne proposant pas d'accueil extrascolaires les mercredis et pendant les petites vacances scolaires, elle subventionne les structures d'accueil extérieures. La commune accueille cependant les enfants 3 semaines en juillet avec le soutien de Mazette.

- **Subvention à la commune de VISSEICHE** : 1 790 € pour l'accueil de 6 enfants le mercredi et 5 pendant les vacances scolaires (-40 €/2024).

- **Subvention à l'association Mazette (anciennement Croq'vacances)** : 5 430.61 € pour l'accueil des enfants et des jeunes à l'espace jeunes (-651.93€/2024).

SCOLAIRE

- Coût de l'élève :

En ayant deux écoles, l'école publique Louise BELLAYS et l'école privée Sainte Marie, la commune a l'obligation de subventionner l'école privée sur la base du coût de l'élève (maternel et primaire) de l'école publique.

Pour l'année scolaire 2024-2025 : le coût d'un élève maternelle s'élevait à 1 467.68 € et 314.51 € pour un élève de primaire. Ce coût ne comprend pas les services extrascolaires mais uniquement les frais engagés sur le temps scolaire, y compris la piscine (transport et entrée).

En fonction de ces coûts calculés pour 2024-2025, la subvention versée à l'école Sainte Marie pour l'année 2025-2026 s'élève à 24 216.97 €.

- Sorties scolaires :

Les trois écoles : Louise BELLAYS, Sainte-Marie et Saint-Pierre perçoivent aussi une subvention de 25 € par élève marcilléen, pour les sorties scolaires. Cette subvention a été revue à la hausse à partir de la rentrée 2025. Elle sera désormais de 30 € (contre 20 € auparavant), soit un total de 2 880€ pour l'année en cours

En 2024-2025, la commune a participé à hauteur de 100 374 € pour le fonctionnement des écoles, tous services confondus (temps de classe, cantine et garderie) soit 16.30% du budget fonctionnement de la commune.

Pour conclure :

Afin d'assurer une continuité et une qualité du service public identiques aux années passées, la commune a dû faire face à une légère augmentation des dépenses de fonctionnement en 2025 (+ 13 544.39 €) soit par habitant : 612.87 € contre 605.21 € en 2024 . La population était de 1004 habitants en 2025 et passe à 1035 habitants en 2026.



SERVICES PÉRISCOLAIRES

Au 1er septembre 2025, un repas à la cantine est facturé 4.55 €, et la garderie 0.45 € le 1/4 d'heure.

*** Si un enfant est inscrit à la cantine mais ne mange pas :**

- Facturation du service - Possibilité de récupérer le repas

*** Si un enfant n'est pas inscrit à la cantine mais y mange :**

- Un supplément de 3 € sera facturé en plus du prix du repas

*** Retard pour récupérer les enfants à la garderie après 19h00**

- 20 € par enfant et par retard

Votre enfant ne va pas manger à la cantine, alors qu'il était inscrit ? Vous pouvez annuler son repas en avance :

- Pour le repas du lundi : annulation le jeudi avant 10h

- Pour le repas du mardi : annulation le vendredi avant 10h

- Pour le repas du jeudi : annulation le mardi avant 10h

- Pour le repas du vendredi : annulation le mardi avant 16h

Pour tout renseignement concernant le règlement : 02 99 43 67 34 ou mairie@marcille-robert.bzh

Pour tout renseignement concernant les inscriptions et les désinscriptions des repas : 02 99 43 67 34 ou comptabilite@marcille-robert.bzh

Démarches administratives

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS (ANTS)

Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, certificat d'immatriculation des véhicules. Toutes vos démarches de titres sont à effectuer sur Internet :

<https://ants.gouv.fr>

Un numéro unique national pour vous renseigner : 34 00 (appel non surtaxé).

Pour effectuer votre demande de passeport et de carte d'identité :

- 1- Effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS et noter le numéro attribué en fin de session.
- 2- Prendre rendez-vous dans une des mairies équipées d'une station biométrique (JANZÉ, LA GUERCHE DE BRETAGNE par exemple).
- 3- Rassembler les pièces justificatives.
- 4- Se présenter le jour du rendez-vous avec son dossier complet pour la prise d'empreintes.



INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Élections des conseillers municipaux et communautaires : 15 et 22 mars 2026.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6ème vendredi précédant le scrutin.

- En ligne : jusqu'au 4 février 2026 sur service-public.fr

- En mairie : jusqu'au 6 février 2026.

Pièces à fournir : une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les ressortissants d'un autre État membre de l'Union Européenne peuvent voter à cette élection s'ils sont inscrits sur les listes électorales complémentaires avant cette date.

Pour vérifier votre inscription : elections.interieur.gouv.fr. Pensez également à signaler tout changement d'adresse, même à l'intérieur de la commune.

Place à la simplicité !
Déposez vos dossiers d'urbanisme en ligne

Finis les déplacements, le nouveau portail d'urbanisme, accessible 24h/24 et 7j/7

Déclaration préalable
Permis de construire
Permis d'aménager
Certificat d'urbanisme
Permis de démolir...

Tous vos dossiers d'urbanisme en un seul endroit !

Comment faire ?

Simplicité : une interface intuitive et un assistant pour vous accompagner
Suivi en temps réel : consultez l'avancement de votre dossier à tout moment

Plus d'infos : [www.supv.bzh/vos-demarches-en-ligne/](https://supv.bzh/vos-demarches-en-ligne/)

<https://supv.pu.sirap.com/>

Amanlis | Arbrissel | Boistrudan | Brie | Chelun | Colesmes | Eancé | Essé | Janzé | Marclé-Robert | Martigné-Ferchaud | Retiers | Sainte Colombe | Le Theil de Bretagne | Thourie

LE SYNDICAT D'URBANISME DU PAYS DE VITRÉ, UNE STRUCTURE QUI ACCOMPAGNE

LES COMMUNES ET LES CITOYENS DANS LEURS PROJETS !

Pensé pour être simple, accessible et utile à tous, le nouveau site web du Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré (SUPV) s'adresse aussi bien aux élus, aux agents des collectivités qu'aux citoyens et partenaires du territoire.

Vous y trouverez :

- Tout le volet « SCoT », le Schéma de Cohérence Territoriale, qui donne les grandes orientations en matière d'aménagement et de développement du territoire (urbanisme, habitat, environnement, etc.) sur le Pays de Vitré.
- L'offre de services et d'accompagnement proposée aux communes (étude de densification, assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), etc.)
- Une page dédiée aux demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc) : les étapes, quel type de dossier pour quel projet ? les pièces à fournir dans une demande, les liens utiles, etc...
- Un accès direct au Portail Usager, la plateforme numérique de dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme ; à destination des communes adhérentes de Roche aux Fées Communauté
- Des « Ressources » mises à jour régulièrement : guides d'urbanisme, actualités juridiques, etc.

Je me connecte !



Pour découvrir ce nouvel outil au service du territoire ! [Rendez-vous sur https://supv.pu.sirap.com/](https://supv.pu.sirap.com/)

Les Horaires

	MAIRIE	AGENCE POSTALE	MÉDIATHÈQUE
Lundi	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	
Mardi	9h00 - 12h00 14h00 - 18h30	9h00 - 12h00 14h00 - 18h30	16h00 - 18h30
Mercredi	9h00 - 12h00		10h00 - 13h00
Jeudi	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	
Vendredi	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	16h00 - 18h30
Samedi			10h30 - 12h30

Le Lotissement du Bocage



Le marché de la construction n'est pas aussi florissant à MARCILLÉ-ROBERT que dans la périphérie des grandes agglomérations. L'accès à la propriété est rendu difficile par les banques qui exigent de plus en plus de garantie auprès de nos jeunes ménages.

Néanmoins, au regard des projets portés à notre connaissance, une volonté de construire à MARCILLÉ-ROBERT est bien réelle. Force est de constater qu'il n'est plus aussi facile de construire aujourd'hui, au vu de la flambée des matériaux et des conditions de prêts.

Plusieurs terrains sont sous le coup d'une réservation, en étude chez des constructeurs, sans pour autant qu'ils ne fassent l'objet d'une décision ferme des futurs acquéreurs.

Aujourd'hui, six maisons sont sorties de terre, et une autre sortira dans les

prochaines semaines. Par ailleurs, trois terrains sont sous le coup d'une option de réservation. Le Centre Communal d'Action Social de la commune est en cours de signature d'un compromis pour une parcelle, afin d'y construire une maison qui sera proposée à la location.

Il faut rester confiant quant à la finalisation de ce lotissement, tant il est difficile de se projeter, compte tenu de la conjoncture actuelle.





La Motte Féodale

Après une longue période de rénovation, et quelques surprises de dernière minute qui ont demandé des aménagements supplémentaires afin de garantir la sécurité des visiteurs, le site de la Motte Féodale a été célébré le week-end du 25 au 27 Avril 2025.

Le vendredi soir était consacré à l'inauguration officielle par les élus et les financeurs du projet.

Laurent DIVAY, Maire de MARCILLÉ-ROBERT, et Luc GALLARD, Président de Roche Aux Fées Communauté, ont accueilli le Sous-Préfet Gilles TRAIMOND, la Sénatrice Sylvie ROBERT, la Députée Christine LE NABOUR, le Vice-Président de la Région Bretagne Stéphane PERRIN-SARZIER, le Président du Conseil Départemental Jean-Luc CHENUT et le nouveau directeur régionale des Affaires Culturelles de Bretagne Quentin JAGOREL. Chacun a pu s'exprimer sur la mise en valeur de ce site et le pari osé que constituait l'achat d'un « tas de pierre » pour en faire un levier d'attractivité du territoire.

Après les discours, place à la mise en lumière du site, accompagnée d'un concert du groupe «Vilaine», cinq voix féminines puissantes, mêlant polyphonie et percussions.

La journée de Samedi, animée par Roche aux Fées Communauté, donnait la possibilité aux visiteurs de participer à des visites guidées de 30 min. L'entreprise NEOTOPIA proposait également des animations numériques : reconstitution 3D du site et jeu de piste.

Le Dimanche, l'Association Culturelle Marcilléenne (ACM) a mis les petits plats dans les grands pour clôturer ce week-end printanier.

Une tyrolienne géante installée pour l'occasion, permettait de traverser l'étang pour découvrir le site sous un autre angle et s'offrir quelques sensations. Plus de 200 personnes, de 10 à 80 ans, ont pu en profiter !

L'ACM a également mis à disposition des jeux pour petits et grands, sans oublier la buvette, les galettes saucisses, les frites « maison », et les crêpes et gâteaux préparés par les parents d'élèves des deux écoles de MARCILLÉ-ROBERT.

Bruno FUSELIER, des Archers de la Roche aux Fées était présent pour proposer une initiation au tir à l'arc, qui a permis à petits et grands de jouer aux Archers du Château de MARCILLÉ-ROBERT !

Un week-end mémorable ponctué par un dimanche ensoleillé avec une très forte fréquentation, de quoi donner envie à Roche au Fées Communauté, à la Mairie de MARCILLÉ-ROBERT et aux associations locales de faire vivre ce site !



Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)



Le CCAS de MARCILLÉ-ROBERT a la charge de toutes les questions relevant du social en général et de toutes les personnes se trouvant en difficulté, de manière ponctuelle ou durable. Le rôle du CCAS, à notre niveau, est d'exercer un accompagnement et de diriger les personnes en difficulté vers des services d'aide à la personne ou vers des services plus appropriés.

Durant l'année écoulée, le CCAS a dû reloger en urgence une famille sans logement. Ces mesures d'urgence sont prises conjointement avec le Centre Départemental d'Action Social de JANZÉ.

Parmi les activités régulières du CCAS, le traditionnel repas toujours apprécié des participants, proposé aux personnes de 75 ans ou plus qui a rassemblé 65 personnes en février 2025. Des cadeaux sous forme de paniers garnis sont également offerts pour les fêtes de fin d'année aux résidents de l'EHPAD originaires de MARCILLÉ-ROBERT. Une dizaine de résidents marcilléens ont bénéficié de ce colis de Noël.

Le CCAS, propriétaire de terrains agricoles, issus d'un don de longue date, a procédé à la vente de près de 10 hectares à l'actuel exploitant et au département pour ce qui concerne une bande longeant la rivière, pour un montant total de 52 746 €. À la suite de cette vente, le CCAS a décidé d'acheter un terrain sur le lotissement du bocage afin d'y construire une maison qui sera proposée à la location.

Le repas de cette année a lieu le jeudi 26 février 2026.
Les membres du CCAS ont dû déjà passer afin de vous proposer l'inscription à ce moment de rencontre et de convivialité.



Le mandat en images - 2020 - 2026



5 décembre 2022 - ARBRISSEL



2021 - Création cabinet ostéopathe



2025 - Allées du cimetière



2022 - Clôture du cimetière



2025 - Crue de l'étang



2023 - City Stade



2021 - Début chantier Château



2021 - Fabrication terrasses au camping



2021 - Formation 1er secours



2022 - Collecte pour l'Ukraine



2025 - Allée du cimetière



2022 - Inauguration exposition avec Bruno BERTIN



2023 - Création voie douce



2024 - Jeux espace loisirs



2021 - Journée bénévoles Plantations



2025 - Travaux ateliers

📷 Le mandat en images - 2020 - 2026



2024 - Installation ferme de la Cordière



2025 - Route du Rachat inondée



2025 - Trottoir cabinet médical



2022 - WAR



2023 - Œuvre des enfants
Étangs d'Art



2021 - Potelets abords
École Sainte-Marie



2021 - Route du Pâtis



2023 - Œuvre Étangs d'Art



2021 - Lotissement du Bocage



2021 - Travaux centre bourg



2021 - Mur du cimetière



2025 - Trottoirs du
Boulevard



2021 - Journée du Patrimoine



2026 - Atelier technique



École publique Louise BELLAYS

L'école Louise BELLAYS compte trois classes permettant la scolarisation des élèves de la toute petite section (TPS) au cours moyen de deuxième année (CM2). Une liaison par un petit car est assurée pour les élèves venant de VISSEICHE.

Petits comme grands étaient heureux de se retrouver ce lundi 1er septembre pour cette nouvelle année scolaire. Mme CAMEREL officie dans la classe des 16 CM. Mmes HERVÉ et GARCIA sont en charge des classes de maternelle avec 25 élèves et de CP-CE1-CE2 avec 19 élèves. Mme HERVÉ est épaulée par Mme LEBRETON, ATSEM qui gère également la cantine ainsi que le début de la garderie du soir. Enfin l'équipe est complétée par Mme RAMBAUD, enseignante brigade, rattachée à notre école ainsi que Mme BEAUMANOIR le jeudi en maternelle et un mardi sur trois en CP-CE1.

Durant ces premières semaines, les élèves de petite section ont découvert l'école et son environnement. Ils ont découvert la vie en collectivité, la classe et les ateliers, les parcours en salle de motricité. De leur côté, les CP ont démarré l'apprentissage de la lecture et commencent à lire des phrases. Ils gèrent de mieux en mieux leur espace de travail. Les CM1 ont découvert leur nouvelle classe, revenue à l'étage. Chacun trouve son rythme et ses marques. Quant aux autres élèves qui restaient avec les enseignantes de l'année passée et déjà à l'aise avec le fonctionnement, ils ont démarré tranquillement les apprentissages.

Côté projet, pour cette nouvelle année scolaire, le sport, l'art et la nature sont à l'honneur !

LES PROJETS EN LIEN AVEC LE SPORT

Les élèves de la GS au CM2 se sont retrouvés une fois par semaine jusqu'au 16 novembre pour préparer ensemble leur course parrainée. L'objectif pour chaque enfant : faire un maximum de tours pour récolter un maximum d'argent. L'argent récolté sera dépensé pour de nouveaux jeux de cour choisis par les élèves. Cette course parrainée s'effectue en duo : un adulte et un enfant, et ce, afin de renforcer le lien école-famille.

Grâce au financement de la mairie, tous les élèves de la GS au CM2 se sont rendus à la piscine deux fois par semaine durant la période 2 entre novembre et décembre.

Les élèves de cycle 2 bénéficieront au printemps prochain de séances d'athlétisme. Les CM ont bénéficié de deux journées autour du Savoir Rouler à Vélo en lien avec Roche Aux Fées Communauté.

LES PROJETS EN LIEN AVEC L'ART

Les élèves se sont retrouvés chaque semaine durant la deuxième période autour des chants de Noël. Ainsi, les élèves ont présenté leur travail vendredi 19 décembre au cours d'une soirée - marché de Noël organisée par l'Association des parents d'élèves et l'équipe enseignante.

Un projet musique autour du gallo a lieu en partenariat avec le Hang'arts de RETIERS depuis fin novembre et jusqu'au mois de mars. Samedi 28 mars, les élèves feront leur représentation à la salle du Gentieg à JANZÉ en compagnie de la compagnie Bêle Louize, partenaire tout au long du projet.

Les élèves de cycle 1 et de cycle 2 se rendront à Janzé, en mars assister à une représentation du spectacle « Karl ». Les élèves des trois classes bénéficient également de plusieurs séances à la médiathèque en compagnie d'Agathe. Ces séances sont l'occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir le fonctionnement de la bibliothèque, ainsi que de nouvelles histoires.

Enfin le deuxième gros projet artistique pour cette année est l'élaboration d'une fresque sous le préau avec la compagnie Fabrik'a de RENNES. Cette fresque, voulue par l'ensemble des élèves et de l'équipe, prendra comme thème de départ l'étang et le château, deux emblèmes forts de la commune. Ce projet prendra forme au printemps prochain

LES PROJETS EN LIEN AVEC LA NATURE

Différentes sorties sont prévues et ont déjà eu lieu pour certaines. Les élèves sont allés passer une journée aux jardins de Rocambole où une chasse aux trésors et deux ateliers les attendaient : plantation de graine de roquette et un atelier sur les petites bêtes du jardin.

La classe de Mme GARCIA bénéficiera également de trois interventions autour des énergies renouvelables grâce à Roche Aux Fées communauté et en partenariat avec l'association Ecopousse - La feuille d'Erable.

Les classes d'élémentaires auront également en mars et avril trois journées autour de la faune et de la flore de l'étang. Ces journées auront lieu avec L'association Les Petits Débrouillards, toujours grâce à Roche Aux fées Communauté. Enfin les trois classes ont choisi comme thème commun les saisons. La classe de cycle 2 se rend régulièrement à l'étang pour observer et dessiner les changements visibles.





LES PROJETS RÉALISÉS:

- la vente de livres « Lire c'est partir » à petits prix, afin que chaque enfant puisse accéder à des livres lors du marché de Noël,
- les calendriers des lutins à Noël

LES PROJETS À VENIR:

- les photos de classe en mars
- la vente de tee-shirt au printemps
- la fête de l'école en juin

Les mardis de décharge sont : 10 et 31 mars, 5 et, 19 mai, 2 et 16 juin. N'hésitez pas à prendre rendez-vous par mail (ecole.0350327r@ac-rennes.fr) ou par téléphone (07.55.59.42.16 / 02.99.43.68.51), les inscriptions sont toujours possibles. Pour toute demande relative au périscolaire (cantine et garderie), pensez à contacter la mairie.



APE (Association des Parents d'Élèves)

Durant l'année 2024-2025, différentes actions ont été menées par l'équipe APE (vente de chaussettes, sapins de Noël...) afin d'aider à financer les sorties scolaires de fin d'année (sorties à RENNES, musée des beaux-arts, planétarium et Thabor), mais également la sortie scolaire de début octobre au jardin de Rocambole à CORPS-NUDS. Pour la seconde année, nous avons organisé une soirée de Noël à la salle polyvalente, avec un spectacle des enfants, la venue du père Noël et un repas tartiflette. Nous renouvellerons cette soirée le 19 décembre, une soirée qui est très appréciée des petits et des grands, avec un repas galette/crêpes, un spectacle réalisé par les enfants et un marché de Noël préparé par les élèves.

Une soirée « Carnaboom », en partenariat avec l'école privée Ste Marie, a également eu lieu au mois de mars. Et enfin pour clôturer l'année, la fête des écoles a eu lieu fin juin sous un soleil caniculaire.

Voici la nouvelle équipe pour cette nouvelle année :

- Pauline LEGRAND : Présidente, maman de Léon (CE1) et Achille (GS)
- Emilien CONNAN : trésorier, papa d'Anaé (MS)
- Sophie MARSOLLIER : secrétaire, maman de Romane (CM1) et Adèle (CP)
- Marianne RIVIERRE : membre, maman de Malou (MS)
- Claire RESTIF : membre, maman d'Anatole (CM2) et Siméon (CE2)
- Aurélie BAZIN : membre, maman de Masha (CM2)
- Amandine TOUTAIN : membre, maman de Maxence (CM1) et Noémie (PS)
- Pauline OGER : membre, maman d'Izan (GS)
- Julien HAYS : membre, papa d'Eliott (CM1)
- Zoé DUCLIN : membre, maman de Lina (PS)

Contact :

■ apelouisebellays@gmail.com

☎ Pauline LEGRAND : 06.21.49.18.74





RPI - Écoles Privées Sainte-Marie & Saint-Pierre

97 élèves ont fait leur rentrée au sein du RPI regroupant l'école Sainte-Marie de MARCILLÉ-ROBERT et l'école Saint-Pierre de VISSEICHE. Les premières semaines ont été l'occasion de vivre des temps forts tous ensemble, notamment lors des deux Matinées de la Fraternité. Ces moments de partage permettent d'orienter notre année autour de l'importance de prendre soin de soi, des autres et du respect de la différence.

À l'école Sainte-Marie de MARCILLÉ-ROBERT, les classes de TPS-PS-MS-CP sont accompagnées par Zélie (enseignante), Tiphaine (ASEM) et Isabelle (AESH). Les élèves de CE1-CE2 sont encadrés par Héléna (enseignante et cheffe d'établissement) et Amandine (enseignante).

À l'école Saint-Pierre de VISSEICHE, les classes de TPS-PS-MS-GS sont confiées à Laure-Hélène (enseignante) et Éloïse (ASEM). Les CM1-CM2 sont accompagnés par Matthieu (enseignant) et Gwladys (AESH).



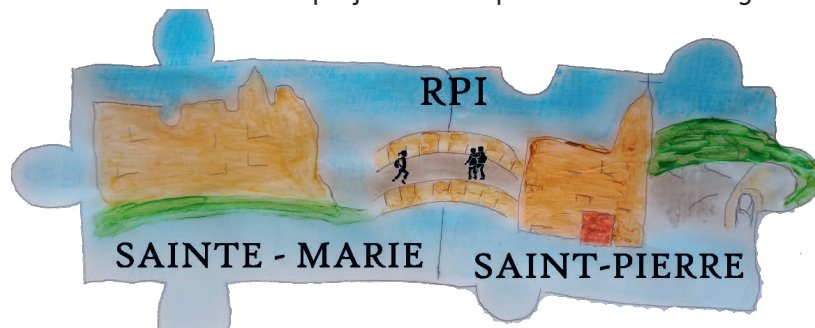
*De gauche à droite :
Laure-Hélène, Éloïse,
Tiphaine, Isabelle,
Héléna, Zélie et
Matthieu*

Cette année scolaire 2025-2026 est rythmée par notre thème d'année : « Les Arts ». Ce fil rouge accompagne l'ensemble des classes de notre école et nourrit de nombreux projets inter-classes, intergénérationnels ainsi que des partenariats avec les acteurs du secteur. Les élèves de CE et CM poursuivent ainsi un projet de comédie musicale, mêlant théâtre et chant, en collaboration avec le Hang'Art. Tous les élèves participent également à des rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'EHPAD : l'occasion de découvrir de nouvelles techniques artistiques, de contribuer à La Grande Lessive, et de partager des moments riches et créatifs.



*Lucie, Elya, Céleste
et Victoire en pleine
création avec des
Résidentes*

Nous poursuivons également notre démarche d'École Dehors, à travers des expérimentations artistiques, des randonnées et divers temps d'apprentissage.... Dans le même esprit d'implication et de participation active, les délégués de classe, récemment élus, s'inscrivent dans la dynamique initiée par leurs prédécesseurs. Ils formulent des propositions pour améliorer le climat scolaire et laisser une trace de leur passage au sein du RPI. À ce titre, la création du nouveau logo du RPI constitue l'un des projets menés par les anciens délégués.



*Logo du RPI créé par
les délégués 2024-
2025 des élèves du
CP au CM2.*

Si vous souhaitez découvrir notre école, je vous invite à me contacter par téléphone au 07.88.89.74.74. Nous conviendrons ensemble d'une date de rendez-vous afin d'échanger sur les projets, visiter les locaux et faire connaissance.

Héléna BERRE et toute l'équipe éducative du RPI Sainte Marie- Saint Pierre

APEL - RPI Sainte-Marie & Saint-Pierre



Voici la nouvelle équipe :

- Président : Béranger DANIEL
- Trésorière : Céline AUBERT
- Secrétaire : Dominique LEMOINE
- Vice-Secrétaire : Caroline POULAIN
- Membres : Marine AUBERT, Charlotte BEBIN, Benoit Coulombel, Coralie DANIEL, Flavie DENIS, Céline GOUBAULT, Doriane GATEL, Anita LAMBERT, Rozenn LEFEUVRE, Stéphane LIEBERT, Mickaël LIGOT, Virginie LUNEAU, Hélène MOREAU, Marie-Laure MESLET, Stéphanie NAVARRO, Françoise QUERE-LEGUYADER, Aurélie RENAULT, Manon SIMONNEAUX,



L'Association des parents d'élèves des écoles Ste-Marie et St-Pierre (APEL) est constituée de parents bénévoles de MARCILLÉ ROBERT et de VISSEICHE. N'hésitez pas à vous joindre à eux.



S.I.R.S. (Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire) MARCILLÉ-ROBERT - VISSEICHE

Un service scolaire de proximité

Un syndicat intercommunal de regroupement scolaire (SIRS) a été créé en 1981 suite à la mise en place du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) entre les écoles de MARCILLÉ-ROBERT et de VISSEICHE. Quelques mois plus tard, le service a été élargi à l'école publique Louise Bellays, de MARCILLÉ-ROBERT.

Le petit car scolaire, qui circule entre MARCILLÉ-ROBERT, VISSEICHE et ARBRISSEL, est un service de proximité, essentiel pour les familles.

Du premier enfant pris à la porte de chez lui le matin, au dernier enfant déposé à son école, le car effectue une tournée de 35 kms environ le matin, et autant le soir. Pour cette année scolaire 2025-2026, 49 enfants sont ainsi transportés chaque jour scolaire : 23 de MARCILLÉ-ROBERT, 17 de VISSEICHE, 3 de LA GUERCHE DE BRETAGNE et 6 d'ARBRISSEL.

Sur la commune d'ARBRISSEL, il y a désormais un seul arrêt.

A partir du 5 janvier 2026, en concertation avec M le Maire d'ARBRISSEL, l'arrêt est modifié pour des raisons de sécurité et se situera en face de la mairie à l'arrêt de bus existant.

Les garderies de MARCILLÉ-ROBERT et VISSEICHE sont incluses dans le trajet, matin et soir. Le car effectue aussi quelques transports à la demande pour les trois écoles (piscine, sorties extérieures, ...), pour l'accueil de loisirs du mercredi à Visseiche, et ponctuellement pour les deux communes.

Le siège du SIRS est à MARCILLÉ-ROBERT, et le syndicat est financé par les communes et la Région. La participation au transport est gratuite, mais une contribution est demandée aux parents pour financer l'accompagnement des enfants dans le car.

Pour la deuxième année consécutive Aurélie BRAUD et, en cas de nécessité, les élus du SIRS ont pris place dans le car, aux côtés du conducteur, Patrick MOREL, afin d'assurer l'accompagnement et la surveillance des enfants.

Tarifs pratiqués :

110€ à l'année - 100 € pour le 2ème enfant et gratuit pour le 3ème enfant.

Bruno GATEL, Maire de VISSEICHE, Président du SIRS
Laurent DIVAY, Maire de MARCILLÉ-ROBERT
Vice-Président du SIRS

☎ : 02 99 43 67 34



Mr DIVAY, Maire de MARCILLÉ-ROBERT, Mr GATEL, Maire de VISSEICHE, Patrick MOREL le chauffeur et Aurélie BRAUD l'accompagnatrice.



Centre social et culturelle MAZETTE

PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION :

C'est un lieu dédié à l'animation sociale et culturelle, visant à favoriser la cohésion sociale, l'échange et l'épanouissement des habitants. Il propose diverses activités, ateliers, événements et services destinés à tous les âges.

Le centre social joue également un rôle d'accompagnement social et d'insertion, en collaborant avec les acteurs locaux pour répondre aux besoins du territoire.

POUR QUEL PUBLIC ?

Pour tous les habitants du territoire

CONTACT :

Directrice de l'association, Mme Béatrice GAUTHIER

12 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

☎ 02 99 43 69 27

Adjointe de direction, Mme Mickaëla VERSIGNY

■ accueil@mazette-asso.fr

Pour les accueils de loisirs : enfance@mazette-asso.fr

Facebook : [mazettecentresocialculturel](https://www.facebook.com/mazettecentresocialculturel)

Instagram : [mazette.centre.social.retiers](https://www.instagram.com/mazette.centre.social.retiers)

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE PASSÉE :

- Depuis janvier 2025, « l'espace de vie sociale Crocq'vacances » est devenu « le centre social et culturel Mazette ! » qui propose à présent de nouvelles actions tel que le café des convivialités, des sorties culturelles, la mise en place d'un réseau d'échanges de savoirs....

- Concernant les accueils de loisirs, le thème de l'année 2024/2025 était "Les collections". Les enfants ont pu découvrir ce passe-temps qui favorise la patience, apprend la persévérance et développe l'organisation.

- Les ateliers informatiques remportent un franc succès avec 4 groupes (débutants, intermédiaires, confirmés et autonome) constitué de 12 personnes. Ces ateliers sont essentiels aux personnes pour qui l'exclusion numérique est une problématique qui les empêche de recourir à leur droit.

- Le Repair Café avec ses 5 éditions annuelles, est un rendez-vous désormais attendu par les habitants du territoire. Il conjugue la convivialité et le respect de l'environnement en misant sur le réemploi et la transmission des savoirs faire en matière de réparation.

- La création du service famille, a marqué une étape importante dans le développement des actions en direction des familles. Grâce au dynamisme de ce secteur, de nombreux ateliers et activités ont vu le jour, favorisant le partage, la convivialité et le renforcement du lien parents-enfants. Le secteur famille a contribué à la mise en place de « la Semaine de la parentalité », un temps fort qui a permis de sensibiliser, d'échanger et de valoriser les pratiques parentales au sein de notre structure.

- L'association organise également des temps forts comme la Fête des lumières, la Fête du tricot... des moments propices aux rassemblement de toutes les générations et à la cohésion sociale.

L'ACCUEIL DE LOISIRS :

L'accueil de loisirs de MARCILLÉ ROBERT a ouvert ses portes pour la première fois en juillet 2021 et est installé dans l'école publique « Louise BELLAYS ». Trois professionnelles encadrent un total de 28 enfants, répartis en deux groupes : un groupe de 12 grands allant du CP au CM2, et un groupe de 16 plus jeunes, allant de TPS à GS.

Le centre est accessible trois semaines en juillet.

Cet été le centre avait pour thème « L'été de toutes les aventures »

• S'amuser, se reposer, s'épanouir, créer, faire soi-même, expérimenter, se lier à de nouveaux copains dans un environnement agréable et enrichissant.

• Réaliser des activités ludiques autour des aventures, développer des mondes imaginaires, en se créant des histoires.

• Développer l'imaginaire et la curiosité des enfants grâce à des approches originales.

Responsable : Mlle Aurélie DELANOË

🏠 12 Rue Louis Pasteur, 35240 Retiers

☎ 06.47.80.77.42

■ enfance@mazette-asso.fr

EVÈNEMENTS À VENIR :

2025-2026 En avant pour les droits de l'enfant : À travers des jeux, des histoires, des créations et des moments de partage, les enfants apprendront à mieux connaître leurs droits : le droit de jouer, de s'exprimer, d'être protégé, d'apprendre et d'être écouté.

L'équipe d'animation proposera tout au long de l'année des activités pour donner du sens à ces valeurs et encourager chacun à les faire vivre au quotidien.

Accueil de loisirs «Label Aventure» de VISSEICHE



En 2018 et 2022, la commune de VISSEICHE a créé un centre de loisirs périscolaire le mercredi et un centre de loisirs pendant les petites vacances scolaires (sauf les vacances de Noël).

Le centre de loisirs «label aventure» est labellisé «Plan Mercredi» et offre des activités de qualité en partenariat avec Kreiz23 et l'association Pêlé Mêle. Des animations sont proposées conjointement avec la médiathèque de VISSEICHE à chaque période de vacances scolaires (Halloween, carnaval en février 2026...).

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. Pour les communes finançant le centre de loisirs (MARCILLÉ-ROBERT, ARBRISSEL, LA GUERCHE DE BRETAGNE) un tarif spécifique est mis en place.

Cette année, le thème choisi pour l'année est «Au fil du temps». Dans ce cadre, plusieurs sorties sont prévues en 2026 : Parc des dinosaures, château de MARCILLÉ-ROBERT. Nous avons déjà fait une sortie à la Roche aux Fées pendant les vacances d'automne.

Temps fort de cette fin d'année : le marché de Noël qui a été organisé le vendredi 12 décembre sur le parking de la mairie de VISSEICHE.



***N'hésitez pas à nous rejoindre ! Le centre de loisirs est ouvert les mercredis,
les petites vacances scolaires (sauf les vacances de Noël).***

Pour plus de renseignements contacter le service périscolaire de VISSEICHE :

periscolaire@visseiche.fr ou la mairie de VISSEICHE -

1, route de Marcillé-Robert

Tél : 0299763848

■ : <https://www.visseiche.com/>

Assistantes Maternelles



Mme RENAULT Aurélie - 16 route de Bais
Tél : 02 99 47 90 39 - Portable : 06 19 68 63 22

Mme CADIEU Catherine - 5 le Bourg
Tél : 02 99 43 59 67 - Portable : 06 87 17 90 12

**Nouveauté guichet unique petite enfance : le point d'entrée unique
pour tous les modes de garde (Voir page.28).**



Résidence de l'Étang

L'année 2025 a constitué une étape importante pour l'établissement avec la réalisation de l'évaluation de la qualité, qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des pratiques et de l'organisation de l'EHPAD. Par ailleurs, l'établissement a poursuivi sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, notamment à travers l'organisation d'une conférence de Monsieur LEPRETRE et Madame SACHET consacrée à l'histoire du bâtiment, temps d'échanges apprécié par les résidents, les familles et le public.

En 2026, l'établissement s'inscrira dans une dynamique de projection et d'évolution. Une réflexion du projet d'établissement sera engagée afin de redéfinir les orientations stratégiques et les priorités d'action pour les prochaines années. Par ailleurs, une étude de faisabilité sera conduite en vue de possibles travaux de restructuration de l'unité protégée, avec pour objectif d'améliorer le confort et l'adaptation des locaux aux besoins des résidents et aux conditions de travail des professionnels.

Côté Vie Sociale à la Résidence de l'étang, la thématique était tournée autour du « Vivre Ensemble ». Cela se vit à l'intérieur de la Résidence avec différentes commissions réunissant les résidents, mettant à l'honneur leurs ressentis, besoins, envies. Des temps de parole entre résidents permettent de tisser des liens sociaux et de conserver ce statut de citoyen à part entière. Des temps forts tout au long de l'année, sont organisés pour fêter les anniversaires des résidents, des artistes variés viennent animer ces moments de rassemblements joyeux. Les activités sont discutées avec les résidents, en fonction de leurs besoins.

L'ouverture de la Résidence vers l'extérieur passe par différents partenariats sur la Commune : projets intergénérationnels avec les deux écoles de MARCILLÉ-ROBERT (Carnaval, ateliers jeux de société d'antan et d'aujourd'hui, pâtisserie, ateliers manuels...), rencontres intergénérationnelles avec la micro-crèche (pâtisserie, jeux d'adresse, ferme pédagogique, ateliers créatifs, chants,...), projets avec la bibliothèque (initiation à différents outils numériques, et lectures adaptées aux goûts des résidents).

Le projet en lien avec l'association Rue des Arts et le Festival Désarticulé qui a eu lieu cette année, a permis de mettre en relation des résidents avec des habitants de MARCILLÉ-ROBERT, pour la fabrication de marionnettes géantes, ainsi qu'une représentation en musique. Des échanges réguliers inter-Ehpad permettent aux résidents de retrouver d'anciennes connaissances d'autres communes et de vivre des moments collectifs. Des sorties sont organisées régulièrement pour maintenir l'ouverture vers l'extérieur, à la demande des résidents.



Atelier art floral en mai avec les bénévoles de l'association Entour'âges



Sortie à DINARD en juin 2025



Le projet en lien avec l'association Rue des Arts et le Festival Désarticulé qui a eu lieu cette année, a permis de mettre en relation des résidents avec des habitants de MARCILLÉ-ROBERT, pour la fabrication de marionnettes géantes, ainsi qu'une représentation en musique. Des échanges réguliers inter-Ehpad permettent aux résidents de retrouver d'anciennes connaissances d'autres communes et de vivre des moments collectifs. Des sorties sont organisées régulièrement pour maintenir l'ouverture vers l'extérieur, à la demande des résidents.

La thématique de 2026 s'articule autour des 4 saisons, les partenariats existants tendent à s'enrichir au fil de l'année. L'association Entour'Âges œuvre tout au long de l'année à organiser des temps forts et des activités régulières pour les résidents. Une belle année débute.



Création d'un visage de marionnette géante en juillet en partenariat avec Rue des Arts et le Festival Désarticulé



Détail de création d'un visage de marionnette géante en juillet en partenariat avec Rue des Arts et le Festival Désarticulé



Les marionnettes géantes



À la Mémoire des Anciens Combattants

ACPG - CATM - TOE - Veuves et Citoyens de la Paix



La section des citoyens de la paix et des Anciens Combattants de MARCILLÉ-ROBERT, composée de 28 adhérents, se retrouve chaque année pour perpétuer la mémoire de ceux qui ont œuvré pour notre liberté. Depuis plus de 28 ans, notre association s'engage à honorer leur courage et à transmettre leur héritage aux générations futures.

La cérémonie de la commémoration de la victoire de 1945 s'est tenue le dimanche 11 mai 2025, et la commémoration du 11 novembre s'est tenue, quant à elle, le dimanche 9 novembre, au monument aux morts, à l'issue des célébrations religieuses. À la suite de ces temps de recueillement, un verre de l'amitié a été servi à la mairie. Le repas annuel s'est déroulé au restaurant « Le Theillais », au THEIL DE BRETAGNE. Nous avons eu à déplorer le décès de M. Jean-Claude PODETTI, survenu le 3 août 2025 à l'âge de 84 ans, adhérent de l'association.

Devenez citoyen de la paix

Notre association est ouverte à tous, quel que soit votre âge. En devenant Citoyen de la Paix, vous contribuerez à préserver la mémoire de ceux qui ont défendu nos valeurs. Nous comptons actuellement 14 Citoyens de la Paix de tous horizons. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter (cotisation annuelle : 22 €).

Assemblée Générale 2026

L'assemblée générale de notre section se tiendra le 1er mars 2026 à la salle polyvalente. Ce sera l'occasion d'échanger, de renforcer nos liens et de préparer ensemble les projets à venir. Votre présence et votre engagement sont précieux pour perpétuer notre mission.

CONTACTS

- Laurent DIVAY : 06 32 29 49 41 et Joseph COLAS
- Pierre THOMAS : 02 99 43 63 26 et Yves-Marie ALAIN : 06 74 73 41 75

Nous vous souhaitons une excellente année 2026



ACCA Marcillé-Robert

La société compte cette année 23 chasseurs dont quelques jeunes. La chasse est aujourd'hui devenue un sujet clivant même dans nos campagnes.

A l'évidence, il faut expliquer ce qu'est la chasse de nos jours et l'importance qu'elle représente dans nos territoires :

- Régulation des espèces invasives (corbeaux, ragondins, sangliers, ...)
- Défendre, améliorer la biodiversité de nos territoires (protection des zones humides, respect des plans de chasse, zones de réserve...)
- Sentinelle sanitaire (grippe aviaire, leptospirose transmise par le rat...)
- Comptage (lièvre), bagage (bécasse, bécassine)... avec les techniciens de la fédération des chasseurs.
- Réduction des risques de collisions sur les routes ainsi que sur les voies ferroviaires.

Un grand remerciement à tous les propriétaires terriens et agriculteurs qui nous permettent de chasser sur leurs terres.

La chasse fait partie de nos campagnes et nous vous invitons à venir la découvrir autrement que par les médias. Vous pouvez prendre contact avec les membres du bureau, nous sommes à votre disposition pour tous renseignements.

Le bureau et ses membres vous présentent, à toutes et à tous, ses meilleurs vœux pour l'année 2026.





Le volcan Etna en Sicile

2025, une année de plus pour le club créé en 1973.

Le quinquagénaire résiste encore à l'usure du temps qui passe ! Et ce malgré les changements sociétaux qui continuent à modifier en profondeur notre vie quotidienne. Car la raison d'être de l'association, depuis toujours, est de créer du lien social, de rompre l'isolement qui peut toucher tout un chacun suivant les aléas de la vie, et de proposer à nos adhérents des activités adaptées à leurs souhaits et à leurs capacités. Si nous apportons une attention particulière aux « anciens », le club du Bon Accueil est bien autre chose qu'un club de « vieux ». Nous nous efforçons, par les activités proposées, de satisfaire tout un public qui aime se divertir, se dépasser, bouger... Nos 70 adhérents (+4 par rapport à 2024) sont là pour le démontrer.

NOS ACTIVITÉS 2025 :

- les après-midi jeux du mardi, vingt à trente fidèles présents chaque quinzaine, pour jouer aux palets, à la belote, ou à différents jeux de société (triominos, scrabble, rumikub, skyjo...)
- les cours de gym, prévention, santé, chaque lundi matin, hors vacances scolaires. Trente trois séances dans l'année.
- les repas du club. Trois dans l'année (printemps, septembre, automne)
- les bals. Six au cours de l'année en janvier, mars, mai, août, septembre et novembre.
- les concours de belote et de palets. Organisés chaque lundi après-midi par un club du secteur selon un planning établi à l'année.
- les sorties bowling à VITRÉ. Cinq dans l'année en janvier, février, mars, octobre et novembre.
- les sorties découvertes ou spectacles en liaison avec les autres clubs du secteur. Le 27 mai : show Claude François, à MUZILLAC ; le 26 juin : sortie Côte de Granit Rose et les 7 Iles ; le 30 septembre : spectacle « Marie GUERZAILLE » ; le 2 décembre : spectacle de chansons françaises avec Anthony FRAISSE, à FOUGÈRES ; les 5 et 6 décembre : Escapade à PARIS (visite de Notre-Dame, soirée spectacle au Paradis Latin, visite de l'opéra...).
- les grands voyages : Voyage culturel à PRAGUES du 27/04 au 01/05 ; voyage découverte de la SICILE du 16/05 au 23/05 (12 personnes du club) ; voyage découverte de l'ARDÈCHE (17 personnes du club).

Et pour 2026

Les grands voyages sont déjà programmés :

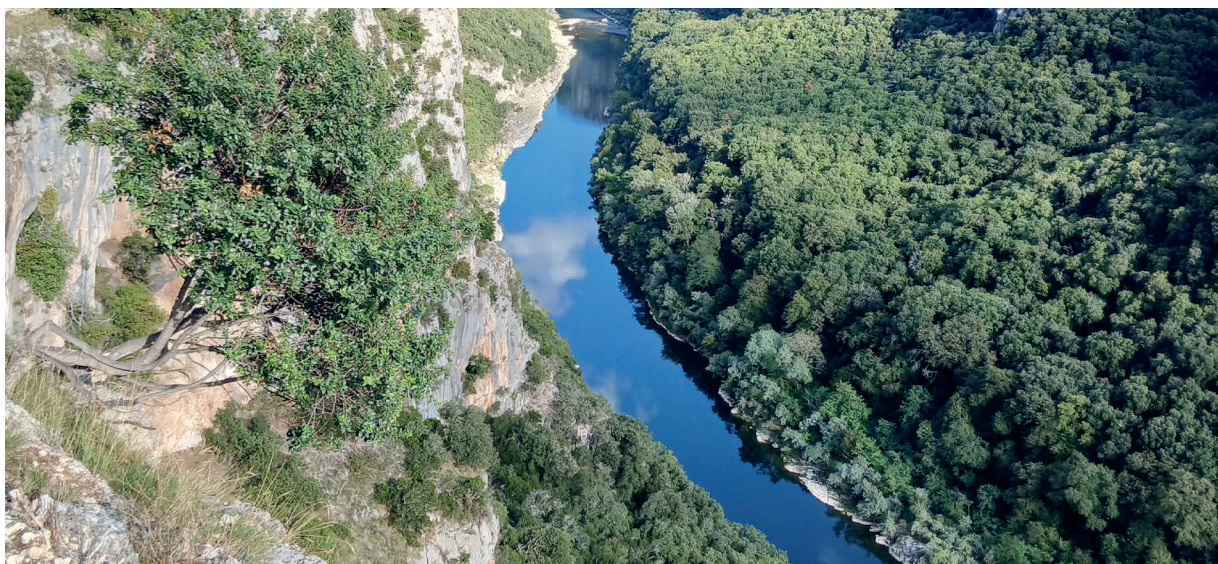
Le voyage culturel organisé par la Fédération Départementale des Clubs Générations mouvement nous fera découvrir la ville de LISBONNE, du 24 au 28 avril.

Le voyage à l'étranger du club nous fera découvrir le Sud PORTUGAL, région de l'ALGARVE, du 07 au 14 mai.

Le voyage en FRANCE nous emmènera, du 19 au 25 septembre, à la découverte de la GASCOGNE célèbre pour son foie gras, son armagnac, ses pruneaux.. avec une journée visite de BORDEAUX.

Pour tous renseignements concernant les activités du club, ou les voyages :

Contact Marcel JAMOIS : 0299436822 ou 0783746024 - mjamois@live.fr



L'Ardèche



L'association

Pour ceux qui ne connaissent pas encore l'Association Culturelle Marcilléenne, notre objectif est simple : réaliser des activités pour tous et pour tous les budgets. Nos actions sont variées, mais elles sont aussi représentatives des propositions que l'on reçoit et des événements organisés. Au bureau on retrouve : Maryvonne BALARD, Présidente, Adeline GRÉGOIRE, Vice-Présidente, Mireille THEUDES, Trésorière, Benjamin RESTIF, Secrétaire. L'association compte aussi de nombreux membres superactifs sans qui, elle n'existerait pas.

En 2025

Février : Une journée de randonnée a été organisée avec le club de RETIERS Armel s'est chargé de faire découvrir les nouveaux sentiers de MARCILLÉ-ROBERT.

Carnaval et Mardi-Gras : Des membres de l'association sont allés confectionner des crêpes pour le Club de MARCILLÉ-ROBERT.

27 avril : Journée d'inauguration du château de MARCILLÉ sur le site du château en collaboration avec Roche aux Fées communauté, le propriétaire. Une superbe réussite avec un temps exceptionnel. L'association avait mis en place le dimanche un espace de petite restauration, buvette mais aussi des grands jeux participatifs autour du château. L'association de tir à l'arc de RETIERS était également présente pour des initiations. Et le clou de la journée était la tyrolienne installée de part et d'autre de l'étang : plus de 200 personnes ont pu profiter de cette activité exceptionnelle.

5 Octobre : Le dimanche après-midi, nous avons organisé un concert en lien avec le festival le Grand soufflet. Le groupe s'appelait Azahar et nous a emporté avec toute son énergie en Amérique du Sud.

23 Novembre : Le dimanche midi, c'était pot-au-feu avec près de 170 convives. Armel nous a concocté sa meilleure recette pour une journée intergénérationnelle qui fait du bien en cette saison.

Décembre : L'association a recréé des décorations de Noël et les a mis en place dans la commune. Merci à Jean-Jacques d'avoir décoré et illuminé le terrain de la côte du Tertre.

et pour 2026 ?

En début d'année c'est le moment de rejoindre l'équipe car c'est aussi une année de renouvellement de bureau pour l'association. Mais les objectifs se maintiennent pour l'animation de la commune : entretien et création de nouveaux chemins de randonnée, le pique-nique du 1er mai, les journées du patrimoine et pourquoi pas un concert et le pot-au-feu qui aura lieu le dimanche 22 novembre. Nous aimerions aussi retravailler sur le projet de nouvelles photos, afin de remplacer celles en grand format du centre bourg. N'hésitez pas si vous avez des idées de thème.

**Et bien sûr on écoute toutes les envies,
alors n'hésitez pas à nous rejoindre !**



Renseignements :

assoculturellemarcille@gmail.com

Maryvonne BALARD: 06.69.48.00.25

Retrouvez nous également sur la page Facebook association culturelle marcilléenne.



La Minoterie, c'est qui, c'est quoi ?

L'association s'est créée en 2018 par une petite bande de marcilléens un peu inconscients qui avait envie de refaire bouger ce lieu historique de MARCILLÉ. Ancien moulin, restaurant, boîte de nuit. Un patrimoine chargé d'histoire qui avait été victime d'un incendie en 2013 et qui était à l'abandon.

Aujourd'hui le bureau officiel de l'association c'est : Claire RESTIF et Jordan COURTIGNÉ en co-présidence, Catherine TOUBON et Bruno DUVAL à la trésorerie, Elise CHAPON, secrétaire, Romain BIGOT et Alain L'HOTELIER, chargés des travaux, Étienne SAGLIO, chargé de programmation. Mais c'est aussi plus d'une trentaine de bénévoles qui travaillent à l'année sur le projet.

En 2025 : Cette année a été mouvementée puisqu'après une dégradation importante du bâtiment nous avons été contraints de rabaisser les deux niveaux supérieurs pour éviter tout risque d'effondrement. Une décision difficile à prendre pour l'équipe qui a toujours souhaité conserver le patrimoine mais qui s'est avéré nécessaire en termes de sécurité.

Deuxième évènement majeure de l'année : l'association est enfin devenue officiellement propriétaire du site. Elle va pouvoir être porteuse des projets en son nom et ça c'est un sacré pas en avant !



Les Ephémères : Depuis 5 ans vous retrouvez dès le début de l'été notre saison culturelle : les Éphémères de la Minoterie. Cette année encore nous avons ouvert le site 10 vendredis.

Une soirée type à la Minoterie c'est l'ouverture du bar éphémère, un food truck et de la petite restauration et, soit un spectacle, soit une animation gratuite. Cette année encore a été un franc succès avec une fréquentation importante et un temps idéal !

On remercie les nombreux bénévoles qui se sont investis cette année. Les Éphémères et le projet c'est aussi grâce à votre engagement que cela marche !

On note au programme 2026 :

6ème saison des Éphémères dès le 1er week-end de juin .

Des travaux sur le site pour mettre le bâtiment en sécurité définitivement, et on espère un succès qui continue !



En savoir plus sur le projet ou nous rejoindre :

Page Facebook la Minoterie Marcillé Robert, Instagram la Minoterie
Claire RESTIF : 07 81 14 04 75 - Jordan COURTIGNÉ : 07 45 29 75 30



Roche Aux Fées Communauté



Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ

Membre de la communauté de communes «Roche Aux Fées Communauté» depuis sa création en 1994, RETIERS en est aussi le siège.

Cette dernière regroupe 16 communes, représentant 27 000 habitants : ARBRISSEL, AMANLIS, BOISTRUDAN, BRIE, CHELUN, COËSMES, ÉANCÉ, ESSÉ, FORGES-LA-FORÊT, JANZÉ, LE THEIL-DE-BRETAGNE, MARCILLÉ-ROBERT, MARTIGNÉ-FERCHAUD, RETIERS, SAINTE-COLOMBE et THOURIE.

LE TERRITOIRE



Pour apporter à ses habitants les services dépassant le cadre communal elle exerce les compétences dans plusieurs domaines.

Les compétences obligatoires exercées par Roche aux Fées Communauté :

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Roche aux Fées Communauté a pris en charge également les compétences facultatives : transition écologique et énergétique, politique du logement et du cadre de vie, création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire...

Pour connaître toutes les compétences relevant de Roche aux Fées Communauté :

<https://www.rafcom.bzh/territoire/nos-competes>

LES DIFFÉRENTS CONTACTS

La Passerelle :

16 rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS

Tél. 02 99 43 64 87 - <https://www.rafcom.bzh/accueil@rafcom.bzh>. Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi).

La Canopée :

espace de coworking - 2, rue Louis Amoureux - 35150 JANZÉ 02 99 47 45 10 lacanopee@rafcom.bzh - <https://lacanopee.rafcom.bzh>.

FabLab La Fabrique

AMANLIS Grand Public - 1, rue Jacques de Corbières 35150 AMANLIS

JANZÉ PROFESSIONNEL - 2, rue Louis Amoureux 35150 JANZÉ

Retiers Jeunesse :

6 rue Georges Guyemer 35240 RETIERS 07 84 00 15 71 - lafabrique@rafcom.bzh <https://lafabrique.rafcom.bzh>

Points Accueil Emploi - PAE

RETIERS : 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

JANZÉ : 02 99 47 16 67 - pae.janze@rafcom.bzh

Mission Locale :

02 99 75 18 07 sur rendez-vous (premier accueil, RSA accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans)

Point Information Jeunesse

PIJ : 06 30 65 32 86 - pj@rafcom.bzh - 16, rue Louis Pasteur à RETIERS ou Le Chêne jaune, rue Paul Painlevé à JANZÉ

Relais Petite Enfance

RPE - 02 99 43 44 16 - relaispetiteenfance@rafcom.bzh

Office des Sports : 06 45 66 94 31

Le Hangart :

Musique - Théâtre - Arts plastiques

16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS - 02 99 43 42 75

lehangart@rafcom.bzh - www.lehangart.rafcom.bzh

Saison culturelle :

02 99 43 64 87 - culture@rafcom.bzh

Habitat :

16, rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

02 99 43 64 87 - infohabitat@rafcom.bzh

Plateforme d'accompagnement pour vos projets de rénovation, acquisition dans l'ancien ou le neuf :

<https://habitat.rafcom.bzh/>; Plateforme pour demander vos autorisations d'urbanisme : <https://supv.pu.sirap.com>

Architecte-Conseils du département :

Sur rendez-vous auprès des mairies suivantes :

RETIERS au 02 99 43 51 41 - JANZÉ au 02 99 47 38 25

Service Public de l'Assainissement Non Collectif - SPANC

Agence SAUR de MORDELLES : ancr235@saur.com

02 99 69 86 44

Permanences juridiques : 02 99 43 64 87

Avocats et notaires vous reçoivent sur rendez-vous.

Permanences CDAS : 02 22 93 68 00

sur rendez-vous : assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA





INFORMATIONS PRATIQUES :

- 1 bibliothécaire et 6 bénévoles
- 9 heures d'ouverture au public chaque semaine (mardi et vendredi de 16h à 18h30, mercredi et samedi de 10h30 à 12h30)
- L'entrée et l'abonnement sont gratuits
- Une Carte unique pour un accès à l'ensemble des services et des collections des 12 médiathèques du réseau Libellule.

SERVICES :

- **Boîte de retours** : accessible 24h/24, 7j/7, au niveau de la porte d'entrée de la médiathèque/mairie.
- **Navette** : Emprunter, rendre et réserver vos documents dans la médiathèque de votre choix.
- **Sur place** : jeux de société, jeux vidéo, espace de lecture, écoute de CD, wifi, parking à vélo.
- **En ligne** : Site internet (<https://bibliotheques-rocheauxfees.fr/>) et compte lecteur. Où vous retrouvez, les actualités du réseau libellule, l'inscription aux animations, des ressources en ligne (films, presse, autoformation). Retrouver nous également sur la page Facebook (<https://www.facebook.com/BibliothequesDuPRAF>) et la newsletter.

ACTIONS CULTURELLES :

- Accueil des classes des écoles régulièrement
- Échange avec la résidence de l'Étang pour des animations sur place et des prêts de documents.
- Petite enfance, tous les mois des animations sont proposés.
- Enfants de 3 à 6 ans, 5 rencontres dans l'année sont organisées. En collaboration avec la garderie.
- Des prix littéraires de bandes dessinées adultes, de romans adultes, d'albums pour la petite enfance et d'ouvrages pour les enfants à partir du CP sont organisés chaque année.

TEMPS-FORTS DE L'ANNÉE :

↳ **Tout public :**

- 3 expositions : « Grosse bêtise, mode d'emploi » sur la bande dessinée, « L'eau une ressource vitale » sur la protection de l'eau, et une autre de l'artiste peintre Alain QUERAT
- Atelier crochet avec Maryvonne BALARD.
- Participation à la grande lessive
- Semaines de découverte de nos jeux de société

↳ **Enfants :**

- Tournois « Just dance »
- Spectacle de Céline ESPARDELLIER de la compagnie Par-dessus les Toits « Contes inuits pour enfants »

↳ **Adultes :**

- Projection du film « Cultiver la forêt », en présence de Jérémie HOUADEC, le réalisateur.



Animation 0-3 ans avec Fanny



Animation 0-3 ans en musique



Animation 3-6 ans avec Fanny



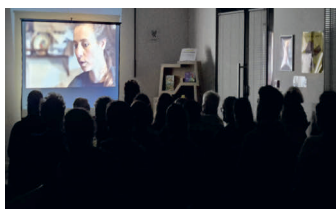
Animation à la résidence de l'étang



Animation avec les écoles



Animation Just dance



Animation Mois du film documentaire



Atelier crochet

CONTACT : Agathe LANOËS,
22, le Boulevard, 35240 MARCILLÉ-ROBERT
■ mediatheque.marcillerobert@rafcom.bzh
☎ Téléphone : 02 99 43 69 69



Guichet Unique Petite Enfance

Un interlocuteur unique pour les modes de garde à partir du 1er janvier 2026

À compter du 1er janvier 2026, Roche aux Fées Communauté met en place le Guichet Unique Petite Enfance, porté par le Relais Petite Enfance.

Ce nouveau service public gratuit devient le point d'entrée unique pour toutes les démarches liées aux modes de garde des jeunes enfants sur le territoire.

Un service centralisé pour simplifier les démarches des familles

Désormais, les parents et futurs parents devront passer par le Guichet Unique Petite Enfance pour toute demande d'information, d'orientation ou de recherche de mode d'accueil, qu'il soit collectif ou individuel.

Le Guichet Unique s'adresse aux familles d'enfants de 10 semaines à 6 ans et propose une information neutre et un accompagnement personnalisé afin de faciliter le choix du mode de garde le plus adapté à chaque situation.

Tous les modes d'accueil, un seul interlocuteur

Le Guichet Unique informe et oriente les familles vers :

- l'accueil individuel (assistants maternels),
- l'accueil collectif (crèches, micro-crèches),
- les accueils réguliers, occasionnels ou d'urgence.

Deux professionnelles de la petite enfance accompagnent les familles tout au long de leur démarche.

Missions du Guichet Unique Petite Enfance :

- Renseignements sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire
- Préinscriptions en accueil collectif :
- Multi-accueil Les P'tits Loups (Janzé)
- Micro-crèche Les Coccinelles (Marcillé-Robert)
- Accompagnement des familles dans leur recherche de mode de garde

Modalités :

- Compléter le formulaire en ligne sur notre site rafcom.bzh
- Prendre rendez-vous auprès du Relais Petite Enfance - Guichet Unique

Contact :

☎ 02 99 43 44 16 - guichetunique@rafcom.bzh

À LA RECHERCHE D'UNE
**SOLUTION
D'ACCUEIL ?**

Le guichet unique répond
à vos questions



Ateliers de médiation numérique

**Ouvert à toutes et tous sans conditions,
les mercredis de 17h à 19h
Au sein de nos permanences**

Vous pouvez venir pour trouver la réponse à vos questions sur l'usage de votre téléphone, ordinateur ou tablette.

Une conseillère ou conseiller numérique vous accompagnera

Dans le cadre des ateliers thématiques
Vous pouvez contacter le 06 11 01 20 02 pour vous inscrire et c'est gratuit !

Ces ateliers vous permettent de découvrir un sujet numérique précis en petit groupe, animés par une conseillère ou un conseiller.

Chaque séance aborde un thème commun (sécurité en ligne, applications pratiques...) et vous offre l'occasion d'apprendre ensemble, de poser vos questions et d'échanger avec les autres participants.

Médiathèque de Janzé
5 place des Halles

FabLab de Retiers
6 rue Georges Guynemer

Permanence 1er mercredi du mois

Permanence 2e mercredi du mois

Atelier 3e mercredi du mois

Atelier 4e mercredi du mois

Besoin d'info

06 11 01 20 02

numerique35@pimmsmediation.fr

LES CLÉS DU NUMÉRIQUE

Je découvre, j'apprends, je suis autonome avec les outils numériques

Smartphone

Ordinateur

Tablette

Tous les mercredis 17h - 19h

VISA Numérique BRETAGNE

libeHulle

pimms médiation

RETAIGN

Nous vous proposons de savoir comment :

Utiliser son appareil, gérer ses fichiers et ses applications, créer, sauvegarder et partager ses documents
Naviguer sur Internet, savoir faire le tri et identifier les sources de confiance en ligne, gérer sa boîte mail, utiliser les services en ligne pour sa vie quotidienne

Sécuriser son appareil et ses comptes en ligne, protéger ses données personnelles
Se sensibiliser aux enjeux de société liés au numérique



Transport Collectif MOBILIFÉES



Mobilifées, c'est GRATUIT ET REGULIER !

Depuis le 1er septembre, Roche aux Fées Communauté propose un nouveau réseau de transport collectif pensé pour faciliter les déplacements du quotidien notamment entre le domicile et le lieu de travail mais aussi pour améliorer l'accès aux services et équipements du territoire. **Un service gratuit, ouvert à toutes et tous**

Ce nouveau réseau est organisé selon une logique de rabattement des communes vers les trois villes principales : JANZÉ, RETIERS et MARTIGNÉ-FERCHAUD. Les déplacements sont possibles à la journée ou à la demi-journée, avec possibilité de correspondance sur le réseau Breizh Go.

Le service est gratuit, accessible à toutes et tous (hors transport scolaire) à partir de 10 ans, du lundi au vendredi, avec plusieurs rotations quotidiennes. Les déplacements seront assurés par des minibus de 9 places, adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR). Financé notamment par le Versement Mobilité, ce mode de transport collectif va faciliter les déplacements du quotidien, renforçant les liens entre les habitants et soutenant l'emploi local, sans oublier de proposer une alternative à la voiture.

Les arrêts seront mis en place dans les communes pour la rentrée et les horaires y seront affichés. Le guide (horaires et arrêts) sera diffusé au cours de l'été et est d'ores-et-déjà disponible sur www.rafcom.bzh.



Transport à la demande (TAD) : ce qui a changé au 1er septembre

L'offre de Transport à la Demande évolue. Ce service est accessible sur inscription et sur critères d'éligibilité à savoir :

Pass Accessibilité : +75 ans ou titulaire d'une Carte Mobilité Inclusion « invalidité ».

Pass Jeunes : activités sportives ou Espaces Jeunes du territoire.

Pass'Art : élève de l'école Le Hang'Art.

Pass Insertion Pro : en (ré)insertion sans véhicule motorisé.

Le Transport à la Demande fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 18h30 (sauf jours fériés). Un trajet est au prix de 3€ (gratuit pour les -8 ans accompagnés) et chaque usager est limité à 4 trajets par semaine. L'adhésion est gratuite et obligatoire avant toute réservation (au plus tard la veille avant midi jour ouvré).

À noter : les usagers déjà adhérents doivent systématiquement renouveler leur adhésion au 1er septembre 2025 pour continuer à bénéficier du service, sous réserve d'être éligible).

BREIZHGO
Le réseau de transport public 100% Bretagne

RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA RÉGION BRETAGNE :
Transport public par train, car et transport scolaire.
Actualités, itinéraires, perturbations trafic Breizh Go sur
<https://www.breizhgo.bzh/>

ouestgo.fr
Covoiturages du quotidien

DÉPLACEMENT EN CAR (dont transport scolaire en Ille-et-Vilaine) : 02 99 300 300

(Prix d'un appel local, non surtaxé) du lundi au samedi de 8 h à 20 h

DÉPLACEMENT EN TRAIN : Contact TER Bretagne : 0800 880 562 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, le samedi de 9 h à 16 h et les dimanches et fêtes de 13 h à 20 h. SNCF : Etat du trafic, horaire d'un train, acheter un billet en France ou à l'international, suivre ou annuler une commande, appelez le 36 35 7j/7 et de 8 h à 20 h (service gratuit + prix d'un appel).

COVOITURAGE DE PROXIMITÉ : Pour vos covoiturages du quotidien, vous pouvez utiliser la Plateforme Ouestgo.fr. Si vous avez besoin d'aide pour trouver un covoiturage ou pour utiliser la plateforme Ouestgo, vous pouvez contacter l'association Ehop solidaires au 02 99 35 01 56.



Pour vous aider dans vos démarches

L'ASSOCIATION PIMMS MÉDIATION RENNES a été créée en 2006 à l'initiative d'entreprises délégataires de service public, soutenues par l'État pour faciliter l'accès des populations aux services publics et aux droits et créer des emplois et des parcours de professionnalisation vers l'emploi durable et qualifié.

Cette médiation sociale est proposée dans le cadre de la norme de la médiation, NF X60-600 portée par le réseau national des Pimms Médiation.

Depuis 2020, des permanences itinérantes sont organisées sur le territoire de Roche aux Fées Communauté sur 15 des 16 communes. Jusqu'en août 2024, un camion aménagé financé par la banque des territoires, la communauté de communes, le département d'Ille-et-Vilaine et EDF allait vers les habitants pour les accompagner directement dans leurs communes. Suite à un acte de vandalisme, les permanences sont accueillies dans les locaux des mairies de Roche aux Fées Communauté.

Ces permanences proposent un accueil physique sans rendez-vous au plus proche du lieu d'habitation. Le label France services permet un accompagnement de premier niveau pour les 12 opérateurs France services. Le Pimms Médiation Rennes ajoute à ce bouquet, de la médiation sociale pour accompagner les habitants pour le compte de ses partenaires. Cette approche permet de faire gagner en autonomie dans les démarches liées aux questions administratives, énergétiques et numériques.

Sur l'année 2025, de janvier à octobre, le Pimms Médiation Rennes - France services a assuré 9 permanences à MARCILLÉ-ROBERT, et accueilli 22 habitants, soit une augmentation de 29 % par rapport à la même période en 2024, pour un total de 47 motifs d'accompagnement. Plus largement, ce sont 35 Marcilléens qui ont été accompagnés dans l'une des permanences du Pimms Médiation Rennes-France services sur le territoire de la Roche Aux Fées.

En 2025, le Pimms Médiation Rennes a été sollicité par Roche aux Fées Communauté pour proposer un service de médiation numérique.

Les conseillers numériques du Pimms Médiation Rennes animent des ateliers dans les médiathèques du territoire.

- 2ème mardi du mois de 14h à 16h

- 3ème jeudi du mois de 18h à 20h

Vous pouvez rencontrer nos conseillers numériques présents sur les marchés de JANZÉ le 2ème mercredi du mois et à RETIERS le 3ème samedi du mois. Ils pourront vous guider pour faciliter l'usage de vos outils numériques.

Vous retrouverez nos actualités et le calendrier de nos permanences sur le territoire sur notre site internet :

<https://www.pimms-rennes.org/pimms-MOBILE>



VOUS RELIER AUX SERVICES ESSENTIELS

CLIC DE LA ROCHE AUX FÉES

Accompagner les personnes de 60 ans et plus, les enfants et adultes en situation de handicap, leur entourage, dans leurs démarches administratives au 02 23 55 51 44

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

- Pour le paiement de vos factures locales (garderie, cantine...) : Service de Gestion Comptable de VITRÉ (SGC)
- Pour le paiement de vos impôts (Impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxes foncières) : Service des Impôts des Particuliers de VITRÉ (SIP)

Coordonnées et adresse des deux services : 7 place du Champ de Foire - BP 9611 - 35506 VITRÉ Cedex

☎ : 02 99 74 54 48 - Horaires : Ouvert tous les jours de 8h45 à 12h et sur rendez vous de 13h30 à 16h le lundi, mardi et jeudi.

POINT CONSEIL BUDGET

Le dispositif PCB «Zérodette 35», labellisé par l'État, permet de donner des conseils confidentiels gratuit et personnalisés concernant la gestion de budget. Ce dispositif peut accompagner chaque habitant qui fait face à une situation financière difficile, anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle, améliorer la gestion de leur budget ou encore les accompagner auprès de leurs créanciers. Le PCB peut les accompagner sur du micro-crédit, regroupement de crédits via son réseau de créanciers. Ce service est accessible à tous.

Contact : Mr Alexandre BORDE (Conseiller en économie sociale et familiale), pour toute question ou prise de rendez-vous :

- Du lundi au vendredi auprès de l'AFOC 35 au 02 99 65 36 66

- Du mardi au jeudi au 07 54 36 26 35





Le Relais pour l'Emploi
Ensemble, pour l'Homme, trouvons des solutions

Le Relais pour l'Emploi



LE RELAIS POUR L'EMPLOI : UN TREMPLIN VERS L'INSERTION DURABLE

Implantée au cœur du territoire, **l'association Le Relais pour l'Emploi** œuvre depuis plusieurs années pour favoriser l'accès à l'emploi durable. Grâce à ses **quatre structures d'insertion**, elle accompagne les habitants dans la construction progressive de leur parcours professionnel, tout en répondant aux besoins économiques et sociaux du territoire.



Le Relais : une association intermédiaire au service de tous



Le Pays fait son Jardin : des légumes bio et solidaires



Le Parc Mob : la mobilité au service de l'emploi



PHC : un atelier collectif pour créer du lien

À travers ces quatre structures complémentaires, **Le Relais pour l'Emploi** s'engage chaque jour pour que chacun puisse trouver sa place dans le monde du travail.

Pour plus d'informations ou pour rejoindre l'une de ces initiatives, contacter l'association **Le Relais pour l'Emploi**.

☎ 02.99.43.60.66

✉ contact@lerelaispourlemploi.fr



FOCUS SUR LE « FIESTA AU JARDIN »



Samedi 13 septembre, notre association « Le Pays fait son jardin » a vibré au rythme de la «Fiesta au Jardin», un événement convivial qui a mis en lumière l'engagement de chacun pour un avenir plus solidaire et durable. Grâce à l'implication des artistes, à l'énergie débordante des salariés permanents et en parcours, des bénévoles et des membres du conseil d'administration, cette journée a été un véritable succès.

Malgré quelques gouttes, une atmosphère chaleureuse et fédératrice régnait sur les lieux. La programmation artistique a sublimé l'ambiance festive : Louis-Marie Delaunay a accueilli et guidé les visiteurs avec sa musique entraînante, Hugo Marteau a captivé le public avec son spectacle «Un Équilibre si Précieux» sur l'importance de l'engagement citoyen, et le groupe Runck's a clôturé la fête en beauté avec un concert qui a fait danser petits et grands.

La production maraîchère du chantier d'insertion a été mise à l'honneur tout au long de la journée. Les visiteurs ont pu profiter d'une vente de légumes frais et de saison, participer à des visites guidées enrichissantes tant sur la compréhension des itinéraires techniques que la découverte des bienfaits d'une alimentation saine, locale et solidaire.

Au-delà de l'aspect festif, la «Fiesta au Jardin» a permis de mettre en lumière l'importance de l'insertion professionnelle. Le chantier d'insertion en maraîchage accueille une vingtaine de salariés, leur offrant un accompagnement personnalisé vers l'emploi durable et favorisant ainsi leur inclusion sociale. Ce projet concret démontre l'impact positif de l'économie sociale et solidaire sur notre territoire.

La solidarité, la créativité et le partage sont les ingrédients essentiels de cette «Fiesta au Jardin» et de la réussite de nos projets collectifs. Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée un moment inoubliable !





LE SMICTOM

Tri à la source des déchets alimentaires : Quelles solutions dans votre commune ?

Le SMICTOM a élaboré un plan de déploiement du tri des déchets alimentaires pour tout le territoire.

L'objectif ? Permettre à chaque foyer de bénéficier d'une solution de tri, adaptée à son type d'habitat. **La solution privilégiée sur le territoire du SMICTOM est le compostage.** La mise en route de ce plan a débuté au 1er Janvier 2024, et les 67 communes du territoire du syndicat seront rencontrées pour développer des solutions locales de tri, en particulier grâce au compostage partagé dans les centre-bourgs.

Avec ou sans jardin, à la campagne ou en ville... Pour chaque foyer, il existe une solution pour composter ses déchets alimentaires. Voici les solutions proposées par le SMICTOM Sud-Est 35 :

Quand on a un jardin : Le compostage individuel est la solution la plus simple et accessible.

Plusieurs options s'offrent à vous. Tout d'abord, vous pouvez composter en tas dans un coin de votre jardin, une solution de simplicité et économique qui nécessite tout de même un peu d'entretien. Vous pouvez aussi construire votre propre composteur avec des matériaux de récupération (planche, grillage...). La valorisation par voie animale, ou plutôt le fait de nourrir ses animaux avec ses déchets alimentaires, est aussi une solution.

Le SMICTOM vous accompagne sur le compostage individuel en bac.

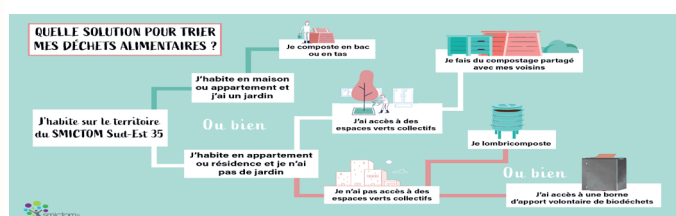


Les avantages : Il prend peu de place dans le jardin, permet de composter rapidement et de grandes quantités de déchets. En plus d'accélérer le processus de décomposition des aliments, le composteur s'adapte à tous les types de jardins grâce aux différents volumes de bac.

Comment faire ?

Le SMICTOM propose des ventes de composteurs à tarif réduit (prise en charge de + de 50 % du prix à l'achat), accompagnés d'une formation gratuite. De nombreuses dates de distribution seront ouvertes tout au long de l'année 2026 et sur différentes communes du territoire. Mises en place depuis 2012, les distributions de composteurs ont permis d'équiper plus de 10 000 foyers du territoire : **rejoignez le mouvement !**

Textiles sanitaires : Direction les ordures ménagères !



Trier ses déchets, c'est bien, et sans faire d'erreurs de tri c'est mieux ! Depuis la mise en place du tri de tous les emballages, le SMICTOM Sud-Est 35 a repéré une erreur de tri récurrente dans le sac jaune : les

déchets textiles sanitaires. Découvrez comment mieux trier et réduire ces déchets.

Grâce aux extensions des consignes de tri, autrement dit le tri de tous les emballages, déployées au 1er janvier 2023, désormais tous les habitants du syndicat peuvent trier les emballages dans le sac jaune ou la borne emballages : bouteille plastique, pot de yaourt, capsule de café... Grâce à l'adoption de ce nouveau geste de tri, le volume d'emballages collecté a augmenté de près de 25 % en 2 ans. Un résultat encourageant qui montre bien l'intérêt d'adopter les bons gestes de tri au quotidien, permettant de réduire la quantité d'ordures ménagères produite par chaque foyer, et de donner la chance à des emballages d'être valorisés grâce au recyclage. L'enjeu d'avenir pour le syndicat, au-delà du tri, repose sur la réduction des erreurs de tri qui empêchent certains déchets de trouver leur bon exutoire.

Des erreurs fréquentes sont faites lors du tri de déchets dans les emballages. En effet, de nombreux "textiles sanitaires" sont jetés dans le sac jaune ou la borne emballages. Mais c'est quoi un textile sanitaire ? Par textile sanitaire, on entend les produits d'hygiène textile à usage unique (TSU) : couche, coton, protections périodiques, mouchoirs, masque de protection, coton-tige...

Les textiles sanitaires, qui ne sont pas des emballages, sont à trier dans les ordures ménagères. En effet, triés dans le bon sac, ils iront directement en valorisation énergétique à Vitry, et seront ainsi valorisés pour produire de l'énergie.

L'astuce en + : Privilégiez le DIY (Do It Yourself = Faites le vous même) en réutilisant des serviettes de bain usées, en coupant cette dernière en petits rectangles à la taille qui vous conviendra. Vous obtenez en 5 minutes des lingettes réutilisables, et vous donnez une 2^{de} vie à votre vieille serviette de bain !

NOUVEAUX ARRIVANTS : FAITES VOS DEMANDES EN LIGNE !

Vous venez d'emménager sur le territoire et vous ne connaissez pas le SMICTOM Sud-Est 35 ? Pas de problème, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions :

- Souscription au service de gestion de vos déchets,
- Carte de déchetterie,
- Comprendre le fonctionnement du financement du service,
- Collecte de vos ordures ménagères et emballages,
- Dotation de bac de collecte ou de badge pour accéder aux bornes,
- Règles de collecte...

Pour nous contacter, rien de plus simple !

Appelez le syndicat au 02 99 74 44 47 sur les horaires d'ouverture (du lundi au vendredi, 9h-12h30/14h-17h30), ou découvrez toutes les démarches disponibles en ligne via notre site internet : www.smictom-sudest35.fr

LE CALENDRIER DE COLLECTE 2026

Afin de vous préparer aux changements des jours de collecte, ci-dessous votre nouveau calendrier de collecte :



Malin ! la collecte
s'adapte aux
déchets en moins

Mercredi semaine paire mes jours de collecte
Amanlis, Brie, Coësmes, Janzé (campagne), Marcillé-Robert,
Boistrudan

Les sacs jaunes doivent **uniquement** être utilisés pour les emballages.
Les bacs et sacs jaunes doivent être sortis **la veille au soir**.

CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient,
déposez-les en sac jaune ou dans
les bornes emballages.

+
Valorisez vos déchets alimentaires :
trouvez votre solution de compostage auprès
du SMICTOM !

nouveau

Tous les déchets papiers et les contenants en verre
se déposent dans les bornes de collecte.

Il existe 12 déchèteries sur votre territoire
Trouvez la plus proche de chez vous sur le site du SMICTOM.

2026

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
J 1	D 1	D 1	M 1
V 2	L 2	L 2	J 2
S 3	M 3	M 3	V 3
D 4	M 4	M 4	S 4
L 5	J 5	J 5	D 5
M 6	V 6	V 6	L 6
M 7	S 7	S 7	M 7
J 8	D 8	D 8	M 8
V 9	L 9	L 9	J 9
S 10	M 10	M 10	V 10
D 11	M 11	M 11	S 11
L 12	J 12	J 12	D 12
M 13	V 13	V 13	L 13
M 14	S 14	S 14	M 14
J 15	D 15	D 15	M 15
V 16	L 16	L 16	J 16
S 17	M 17	M 17	V 17
D 18	M 18	M 18	S 18
L 19	J 19	J 19	D 19
M 20	V 20	V 20	L 20
M 21	S 21	S 21	M 21
J 22	D 22	D 22	M 22
V 23	L 23	L 23	J 23
S 24	M 24	M 24	V 24
D 25	M 25	M 25	S 25
L 26	J 26	J 26	D 26
M 27	V 27	V 27	L 27
M 28	S 28	S 28	M 28
J 29	D 29	D 29	M 29
V 30	L 30	L 30	J 30
S 31	M 31	M 31	

CONTACT
www.smictom-sudest35.fr
02 99 74 44 47



CITEO



● Bac gris

● Sacs jaunes

Suivez vos levées dans votre espace Écocito
disponible sur le site du SMICTOM.

Report de collecte
(jour férié)



Malin ! la collecte
s'adapte aux
déchets en moins

2026

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
V 1	L 1	M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1
S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2
D 3	M 3	V 3	L 3	J 3	S 3	M 3	J 3
L 4	J 4	S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4
M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	L 5	J 5	S 5
M 6	S 6	L 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6
J 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	L 7
V 8	L 8	M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8
S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9
D 10	M 10	V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10
L 11	J 11	S 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11
M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12
M 13	S 13	L 13	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13
J 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14
V 15	L 15	M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15
S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16
D 17	M 17	V 17	L 17	J 17	S 17	M 17	J 17
L 18	J 18	S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18
M 19	V 19	D 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19
M 20	S 20	L 20	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20
J 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	L 21
V 22	L 22	M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22
S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23
D 24	M 24	V 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24
L 25	J 25	S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25
M 26	V 26	D 26	M 26	S 26	L 26	J 26	S 26
M 27	S 27	L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27
J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28
V 29	L 29	M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29
S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30
D 31		V 31	L 31		S 31		J 31

CITEO

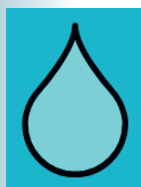


Mon jour de collecte — Mercredi semaine paire

● Ordures ménagères
● Emballages recyclables

Report de coll
(jour férié)

33



Nos informations autour de l'eau :

UN CHANGEMENT D'IDENTITÉ EN 2025 :

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil (SIEFT) a été fondé en 1948 pour créer et développer les infrastructures d'eau potable pour 41 communes membres, dont la vôtre. Fin 2020, suite au départ des communes de Vitré Communauté, Il assurait ses compétences de production et distribution d'eau potable pour le compte de 25 communes.

Début 2025, 9 de ses communes ont transféré la compétence eau potable à «Bretagne Porte de Loire communauté». Son statut juridique et son nom ont alors changé.

Votre collectivité est ainsi devenue le Syndicat mixte fermé « Eau de la Forêt du Theil ».

Et c'est désormais sous ce nom, plus simple à retenir et évoquant clairement le cœur de nos missions, que votre service public de production et de distribution d'eau potable sera identifié.

Pour faire complètement peau neuve, Eau de la Forêt du Theil prépare une nouvelle identité graphique pour 2026 ! Nous pourrons ainsi engager des campagnes de sensibilisation à la réduction des consommations et à la protection de la ressource en eau, ressource de plus en plus fragile sur le territoire.

2025 : AGIR POUR RÉDUIRE LES PERTES EN EAU

En mettant l'accent sur l'identification et la réduction des fuites sur le réseau d'eau potable, via la télérelève et le renouvellement de ses canalisations, Eau de la Forêt du Theil a choisi d'agir prioritairement sur les pertes en eau en 2025.

DÉPLOIEMENT DE LA TÉLÉRELÈVE : 1.2 MILLION € D'INVESTISSEMENT

Pour préserver les ressources disponibles, Eau de la Forêt du Theil a décidé de déployer la télérelève des compteurs d'eau en partenariat avec son exploitant AQUALIA. Ce système installé directement sur le compteur existant, permet une transmission automatisée et au plus près du réel, des données de consommation. En cas de fuite ou de défaillance d'un équipement (chasse d'eau, chauffe-eau...), le foyer constate que sa consommation présente des données anormalement excessives et engage rapidement une réparation. La ressource en eau n'est pas inutilement consommée et le foyer évite un éventuel dégât des eaux. Grâce à la télérelève, les agents d'AQUALIA peuvent localiser plus précisément les fuites à réparer sur le réseau de distribution et ainsi intervenir au plus vite.

En 2025, près de 800 compteurs d'eau ont été équipés du système de télérelève à MARTIGNÉ-FERCHAUD. Le déploiement se terminera en 2026 sur cette commune. Il sera ensuite installé sur les communes de RETIERS et de JANZÉ en 2026.

RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS

Sur l'ensemble du territoire, 1 118 km de canalisations permettent d'alimenter les 16 433 abonnés, soit 35 934 habitants. Pour réduire les pertes en eau sur le réseau d'eau potable, Eau de la Forêt du Theil poursuit son effort de renouvellement des canalisations vieillissantes, certaines datant de 1970.

AQUALIA - Service de Distribution des Eaux

☎ : 02 23 08 01 89



2 Route de Coësmes 35240 RETIERS





OBLIGATION D'ENTREtenir SON JARDIN

En France, l'obligation d'entretenir son jardin incombe aux propriétaires et aux locataires.

Voici les points clés à retenir :

La loi impose d'entretenir le jardin pour éviter les nuisibles et les désagréments esthétiques.

Les propriétaires doivent également respecter certaines distances pour les plantations et les règles concernant l'utilisation des engins à moteur. En cas de non-respect, des sanctions peuvent être appliquées.

Ces obligations visent à maintenir un cadre de vie agréable.

TROUBLES DE VOISINAGE : BRUITS ET COMPORTEMENT

Sont considérés comme des bruits de voisinage, ceux générés par le comportement d'une personne ou d'un animal. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour comme de nuit :

- par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chants, fête familiale ...)
- ou par des matériels (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage...)
- ou par un animal.

Il y a tapage lorsque :

- l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il ou elle engendre.
- et qu'il ou elle ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier à ce trouble.

En journée, un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.



SONORES.....

LES NUISANCES



POLLUTION VISUELLE

La pollution visuelle est un critère esthétique qui se caractérise par la modification dégradante d'un paysage, qu'il soit privé ou public. Un espace laid, sale et dégradé, peut être aussi considéré comme une pollution visuelle. Bien souvent, sont visés comme nuisance visuelle, les tags et graffitis non autorisés, l'affichage publicitaire, les poubelles non ramassées.

ANIMAUX EN DIVAGATION

Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci.

Si dans un délai de 8 jours ouvrés les animaux n'ont pas été réclamés par leurs propriétaires à la fourrière, ils sont alors déclarés abandonnés et le gestionnaire de la fourrière en devient le propriétaire.

Le propriétaire d'un animal, ou la personne qui en a la garde est le responsable du dommage que l'animal a causé.

DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les crottes de son animal.

Munissez-vous d'un sac avant de partir en promenade avec lui.



TU AS 16 ANS ? CE MESSAGE EST POUR TOI ! PENSE À TE FAIRE RECENSER

Tu viens d'avoir 16 ans ?

N'attends pas et pense à te faire recenser. C'est simple, rapide, obligatoire et surtout indispensable pour la suite.

Cette obligation légale doit être effectuée dans les 3 mois qui suivent ton 16ème anniversaire.

La mairie (ou le consulat) te remettra alors une attestation de recensement que tu dois garder précieusement.

Elle te sera demandée pour toute inscription à des examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP, BAC, permis de conduire...

Quelles sont les étapes à suivre ?

- Je me présente en mairie, muni de ma pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.
- Ma convocation pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) me sera envoyée sous 10 à 12 mois.
- À mes 18 ans, mon inscription sur les listes électorales se fait automatiquement, sans démarche supplémentaire de ma part.

POUR SE CONNECTER SUR
PRESAGE.SGA.DEFENSE.GOUV.FR





Tarifs communaux

SALLE POLYVALENTE

	Associations Marcilléennes	Marcilléens	Personnes ou associations extérieures
1/2 journée uniquement pour les sépultures civiles	160.00 €	160.00 €	160.00 €
Du lundi au vendredi / jour (résidence d'artistes, expositions...)	100.00 €	100.00 €	100.00 €
1 journée (hors WE)		210.00 €	310.00 €
2 jours (week-end)		310.00 €	415.00 €
Vin d'honneur	Gratuit	55.00 €* 115.00 €	
Réunion	Gratuit		55.00 €
Manifestations à but lucratif			115.00 €
Chauffage obligatoire (du 15/10 au 30/04) tarif/jour	30.00 €	30.00 €	30.00 €
Location vaisselle forfait	60.00 €	60.00 €	60.00 €

*hors vin d'honneur précédé d'une sépulture : gratuit

Caution de réservation obligatoire : 80.00 € à la signature du contrat

Caution de ménage obligatoire : 150.00 €

Caution de garantie : 1000.00 €

Tarif en cas de casse : Valeur prix d'achat

CIMETIÈRE

Concession de 15 ans (renouvellement)	105.00 €
Concession de 20 ans	200.00 €
Concession de 30 ans	250.00 €
Cavurne (15 ans)	260.00 €
Case columbarium (15 ans)	360.00 €

CONTRÔLE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Contrôle Assainissement collectif	100.00 €
-----------------------------------	----------

CAMPING

TARIF EMBLACEMENT NU PAR NUIT			
Emplacement	4.10 €	Enfant (- 2 ans)	Gratuit
Électricité (du 01/05 au 14/10)	3.00 €	Tarif groupe par enfant	1.50 €
Électricité (du 15/10 au 30/04)	7.00 €	Garage mort (hors juillet et août)	3.10 €
Adulte (+12 ans)	4.10€		
Enfant (de 2 à 12 ans)	2.00 €		
LOCATION MOBIL-HOME 3 PLACES (hors électricité)		LOCATION MOBIL-HOME 4 PLACES (hors électricité)	
La nuit (minimum 2 nuits)	31.00 €	La nuit (Minimum 2 nuits)	41.00 €
Tarif semaine	155.00 €	Tarif semaine	206.00 €
Tarif quinzaine	247.00 €	Tarif quinzaine	330.00 €
Tarif mois	340.00 €	Tarif mois	453.00 €
LOCATION CHALET 5 PLACES (hors électricité)		FRAIS DIVERS	
La nuit (minimum 2 nuits)	52.00 €	Forfait ménage	52 € / séjour
Tarif semaine	258.00 €		
Tarif quinzaine	381.00 €		
Tarif mois	515.00 €		

Commerce & Services

LA BOUCHERIE «LA CORDIÈRE»
est ouverte tous les mercredis et
vendredis de 8h30 à 12h30 et de
14h30 à 18h00.

En plus de la charcuterie
traditionnelle, un dépôt de pain est proposé.



LA CORDIÈRE
FERME PORCINE - LE THEIL DE BRETAGNE

La CAGETTE de MARCILLÉ
Tous les vendredis de 16h00 à 18h00

La cagette de Marcillé est une initiative de
producteurs locaux et de consommateurs du village de
MARCILLÉ-ROBERT généreusement accueillie par la
charcuterie «La Cordière» située au
10 Grande Rue à MARCILLÉ-ROBERT.

Commandez du lundi au mercredi et payez
sur www.cagette.net ou flashez le code !



**Thomas ZINS, éducateur canin : une passion au service des
chiens et de leurs maîtres**

À MARCILLÉ-ROBERT, Thomas ZINS a récemment ouvert Paws
& Relax, un centre dédié à l'éducation canine et au bien-être des
chiens. Passionné depuis toujours par les animaux, il a choisi de
faire de cette passion son métier, en accompagnant les maîtres et
leurs compagnons à quatre pattes vers une relation harmonieuse
et équilibrée.

Contact et informations

Du lundi au samedi, de 8 h à 19 h.

Thomas Zins, éducateur comportementaliste canin,
au 3 Clinchamp, au nord de la commune.

Site internet : <https://www.paws-et-relax.fr/>

Contact par mail : paws.et.relax@gmail.com

☎ : 06 51 31 92 03.

Retrouvez également Paws & Relax sur Instagram et Facebook.



Un SERVICE D'ENTRAIDE pour les habitants de MARCILLÉ-ROBERT
a été créé via l'application WhatsApp, diverses groupes de dépannage existe :
baby-sitting, coup de main, dons, covoiturage...

Si cela vous intéresse, vous pouvez rejoindre cette communauté WhatsApp via le lien :
<https://chat.whatsapp.com/BwvllleDaM1HAGZCz9etCBe>

Artisans & Commerçants



Sar' Coiff
0659900219
12 grande rue
35240 Marcillé-Robert
Siret: 83374658900047
Homme Femme Enfant

Création Entretien Taille, tonte Clôture, Terrasse
Les Jardins de l'Avenir
Clinchamp • 35240 MARCILLÉ-ROBERT
S. GERAULT F. BEAULIEU
06 45 64 51 96 06 45 64 52 09
Vous avez des projets ?
Cédit d'impôt

BC2E
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
Rennes Vitré Châteaubriant
• ETAT DES LIEUX LOCATIF
• TERMITES • AMIANTE
• DPE • ELECTRICITE
• MESURAGE • ERP
• PLOMB • GAZ
• VISITE 360°
BOISSEAU Julien • 07 70 00 39 57
julien.boisseau@bc2e.com • https://jbdia.bce.com

COUVERTURE ZINGUERIE RAMONAGE DÉMOUSSAGE ENTRETIEN VÉLUX SOLAIRE
CKM Couverture
06 38 81 27 02
ckmcouverture@gmail.com
ckmcouverture Ketelaere
Alain KETELAERE 14, La Ville Bedon 35240 MARCILLÉ-ROBERT
Frédéric METAIRIE 13 Allée des Epinettes 35370 BRIELLES

COUVERTURE STEUNOU
MICKAËL STEUNOU
• Étanchéité • Zinguerie • Couverture
07 64 75 96 18
mickael@couverturesteunou.com
WWW.COUVREURESTEUNOU.COM

COUVERTURE CHARPENTE ZINGUERIE
Sébastien DUVAL 35240 Marcillé-Robert
06 84 69 25 69 contact@sebastienduval.fr
www.sebastienduval.fr

Maçonnerie Ossature Bois
Rénovation, Extension, Création d'ouvertures, Joints de pierre, Enduits, Aménagement extérieur et intérieur, Bardage, Terrasse, Allée bois massif, Composite...
Entreprise Dubois
06 01 84 44 98 - 02 99 44 64 38
Sur la Lande - 35 240 Marcillé-Robert

EIRL LR RAVALEMENT
RENOVATION NEUF PEINTURE ITE JOINTS DE PIERRES
07.50.94.52.82.
LRRRAVALEMENT@GMAIL.COM
LA METTRIE - 35240 MARCILLÉ ROBERT

THOMAS ZINS
Éducateur comportementaliste canin
06 51 31 92 03
paws.et.relax@gmail.com
www.paws-et-relax.fr

FARMING COMMUNICATION
Frédéric THOMAS
Amillé 4
35240 Marcillé-Robert
fthomas.tcs@gmail.com
06 07 83 42 59
@FThomasTcs
www.agriculture-de-conservation.com

SARL La Marre O'Volailles
VENTE DE VOLAILLES
GAETAN 06 09 70 11 60
JUSTINE 07 70 18 60 49
Du Lundi au vendredi (8h - 19h)
Le Samedi (8h - 15h)
Possibilité de livraison
Vente d'aliments de basse-cour
La Marre 35240 MARCILLÉ ROBERT

RACIMES
Entreprise d'élague
Romuald CROIZÉ
8, le Plessis
MARCILLÉ-ROBERT
www.racimes.com
racimes.elagage35@gmail.com
06.76.85.82.45

LA FERME DES 3 POULES
Légumes locaux de saison
Sans traitement chimique de synthèse
Solène LE MIGNOT-COLLIN
35240 Marcillé-Robert : 06.37.13.95.43
fermedes3poules@gmail.com

FABIEU HOUGET
06 84 05 14 43
charcuterie@lacordiere.fr
ouvert les mercredis et vendredis au 10 grande rue à Marcillé-Robert
LA CORDIERE
FERME PORCINE - LE THEIL-DE-BRETAGNE 35240 Le Theil-de-Bretagne

La Fabrik à Patrick
Le mardi soir à côté de la mairie
Passez votre commande au 07.68.40.17.61
patrickory53@gmail.com

Anaëlle Colas
Freelance en communication
anaelc.pro@gmail.com
06 78 86 23 40
www.anaelcolas.fr
Je vous accompagne dans votre communication digitale
GESTION DES RÉSEAUX SOCIAUX
• Présence en ligne professionnelle
• Animer et fidéliser votre audience
• Gagner en visibilité et attirer de nouveaux clients
GRAPHISME
SITE INTERNET

PIZZA
Fabrication artisanale
Cuite au four à bois
07.49.79.89.00
latelier-enfarine.jimdosite.com
Le vendredi soir à côté de la mairie.



Services Médicaux

MEDECIN

Docteur TAPALAGA - 1, Grande Rue - 02 99 43 12 26 (uniquement sur rendez-vous)

INFIRMIÈRE ASALÉE : Myriam BOULIER

PHARMACIE

Anne BENOIST, Pharmacien

14, Grande Rue - 02.99.43.60.53

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 9H00 - 12H30 / 15H00 - 19H30

mercredi : 15H00 - 19H30 - samedi : 9h00 - 12h30

INFIRMIÈRES

Marie-Annick NYS et Mathilde MAIGRET

1, Grande Rue - 02 99 47 95 13 - 06 78 00 03 05

RELAXOLOGUE, Paticienne en hypnose et Thérapie brèves

Hélène COZANNET, 18, Grande Rue - 06 70 24 35 23

OSTÉOPATHES

Charlotte AUTISSIER - Emilie ROLLAND - Alexandre TOUZET

1, Grande Rue - 02 99 44 06 62



Numéros utiles

MAISON MÉDICALE DE GARDE DE JANZÉ (sur rendez-vous)

Samedi 12h00 - 20h00 / Dimanche 8h00 - 20h00

02 99 43 44 45

APPEL D'URGENCE

112 - 114 (PAR SMS)

POLICE SECOURS

17

GENDARMERIE DE JANZÉ

02 99 47 03 18

GENDARMERIE DE RETIERS

02 99 43 51 05

SAPEURS POMPIERS

18

SAMU (Urgences médicales)

15

CENTRE ANTI POISON ET DE TOXICOVIGILANCE DE RENNES

02 99 59 22 22

HÔPITAL PONTCHAILLOU DE RENNES

02 99 28 43 21

URGENCES CARDIOLOGIQUES

02 99 28 25 28

URGENCES PÉDIATRIQUES HÔPITAL SUD

02 99 26 67 57

ENFANT EN DANGER (SNATED)

119

CYBERHARCÈLEMENT DE JEUNES

3018

VIOLENCES FEMMES INFO

3919

MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES

02 99 02 21 22

3917 (numéro national)

NUMÉRO D'AIDE AUX VICTIMES (Agression, vol, accident)

116006

SAMU Social (Urgence et accueil des personnes sans abri)

115

Qui contacter en cas d'animal errant ? Contactez la mairie aux heures d'ouverture ou la gendarmerie qui fera appel aux services de la fourrière animale. Conformément à la loi, tout animal trouvé sur la voie publique doit être confié à une fourrière animale.

Que faire si votre animal s'est échappé ? Si vous avez perdu votre animal de compagnie, contactez la mairie. Si votre animal a eu la chance d'être recueilli par une fourrière, vous pourrez le récupérer en vous acquittant du montant dû en lien avec le temps de garde effectué.

À noter que l'identification obligatoire de votre animal par tatouage ou puce électronique permet à la fourrière de vous retrouver et de vous prévenir.



Pompiers : 18

SAMU : 15

Police : 17

114

**NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES**

Si vous êtes victime ou témoin d'une
situation d'urgence qui nécessite
l'intervention des services de secours.
Numéro accessible par fax et SMS



12 Naissances en 2025



Éden LETHIEC	09/01/2025	3 rue le Tertre
Aela GUILLAUMEUX	15/02/2025	8 route de Bais
Jeanne SARRELABOUT	19/02/2025	16 Grande Rue
Louisa CORNÉE	20/03/2025	9, les Scües
Edouard CHAPON	25/04/2025	Domaine de Montalembert
Léon FAUCHON	04/06/2025	1 la Jobinais
Timéo TROCHU	19/09/2025	2 rue du Tertre aux Genêts
Aëla RIDAY	17/12/2025	10 bis Grande Rue
Floriane RANNÉE	22/12/2025	4 le Plessis
Méo NAVARRO	25/12/2025	4 Vezin

Apparaissent dans le bulletin les naissances des enfants dont les parents ont donné une réponse favorable à la parution.

5 Mariages

Aurélien RENAULT et Samuel ROUAULT	12/07/2025	16 route de Bais
Stéphanie TONELLI et Chris NAVARRO	18/08/2025	4 Vezin
Françoise QUÉRÉ-LE-GUYADER et Romain MODICOM	29/08/2025	3 la Mettrie
Raluca TAPALAGA et Victor BUFFET	30/08/2025	RENNES
Clémence LOTOUX et Thomas ZINS	06/09/2025	3 Clinchamp



Décès

Monique BERGÈRE née BELAN	25/01/2025	Résidence de l'étang
Jules POULAIN	25/01/2025	Résidence de l'étang
Irène BRIAND née PELHÂTE	16/02/2025	Résidence de l'étang
Victor BIZEUL	20/02/2025	Résidence de l'étang
Amand CHENEVIÈRE	27/02/2025	Résidence de l'étang
Jean-Luc LEBRUN	07/03/2025	La Haye de l'Isle
Rémi CHANTEBEL	03/05/2025	Résidence de l'étang
Berthe TIRIAU née SOURDRIL	29/05/2025	Résidence de l'étang
Renée HUNAUULT née DESNOËS	31/05/2025	Résidence de l'étang
Marie MARCHAND née PELTIER	31/05/2025	Résidence de l'étang
Monique FOUQUET née VOITON	01/06/2025	Résidence de l'étang
Nicole DAGROSA née POIRIER	23/06/2025	Résidence de l'étang
Jean VERGNES	26/07/2025	Résidence de l'étang
Jean-Claude PODETTI	03/08/2025	17 le Boulevard
Jeanne AUBIN	10/09/2025	Résidence de l'étang
Marie LEBRETON née BLANCHET	16/09/2025	Résidence de l'étang
Maria COLUNGA-CASAS	17/09/2025	Résidence de l'étang
Marthe POTIN née BIGOT	19/09/2025	Résidence de l'étang
Léontine ALBERT née SAILLAND	16/10/2025	Résidence de l'étang
Rosalie PELHÂTE née PICQUET	02/11/2025	Résidence de l'étang
Marie DÉSSERT	29/10/2025	22, le Boulevard
Odette POTIN née TEXIER	05/12/2025	Résidence de l'étang
Francis CHEVREL	25/12/2025	Résidence de l'étang
Yvonne GAGNEUX née TEXIER	29/12/2025	Résidence de l'étang

2025 en photos



Classes 4



Courir pour la Vie



Décorations de Noël



Mythes et Mottes



Décoration de la salle polyvalente



Classes 5

